

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2725 - VENDREDI 30 SEPTEMBRE 2016



Le centre-ville à Kinshasa

SANCTIONS AMÉRICAINES

La RDC oppose
son droit à
l'autodétermination

Prenant la défense de deux officiers supérieurs des Fardc incriminés récemment par l'administration américaine, le gouvernement dénonce, dans un communiqué publié ce 29 septembre, la démarche américaine qu'il considère comme des « initiatives cavalières » alors qu'aucune plainte dans l'ordre judiciaire interne n'a été prise à l'endroit des officiers accusés.

La RDC déjà victime des schémas de déstabilisation imposés à certains États africains par

des puissances qui se sont arrogé le rôle de maîtres du monde « ne veut plus en aucun prix alourdir le tribut à payer aux adeptes des ingérences extérieures attentatoires à son autodétermination », fait remarquer l'exécutif national dans son communiqué. Et d'appeler le peuple congolais « à se souder au-delà des divergences partisans pour plus de réflexion et de prospective afin de comprendre où se situent réellement ses intérêts nationaux ».

Page 13

SITUATION POLITIQUE EN RDC

Le coup de gueule
de Jean-Marc Ayrault

Le chef de la diplomatie française est d'avis que la RDC s'enfoncé un peu plus dans la répression et la violence à l'approche de la fin du dernier mandat de Joseph Kabila. Le ministre français des Affaires étrangères qui s'exprimait le 28

septembre devant les étudiants de Sciences-Po n'a pas manqué d'évoquer la situation politique en RDC. Ses appréhensions par rapport à l'avenir qu'il estime sombre de la RDC découlent des dernières violences ayant mis le pays sens dessus-dessous

sur fond de revendication populaire en faveur du respect de la Constitution. Et d'affirmer, sans détours, que la RDC est « au bord de la guerre civile ». Il invite le chef de l'État congolais à annoncer solennellement « qu'il ne se représentera pas ». Page 12



Jean-Marc Ayrault

AGRICULTURE

Onze principes nationaux pour la production responsable
d'huile de palme en RDC

Les participants à l'atelier organisé du 27 au 28 septembre à Kinshasa ont produit onze principes nationaux visant à guider la RDC dans sa politique sur la filière huile de palme. Ces principes nationaux, élaborés et adoptés par les participants, rentrent dans le cadre de l'Initiative TFA 2020.

Il a été noté que la culture du palmier à huile, en se conformant à la politique agricole nationale et au plan d'aménagement du territoire, se fixe l'objectif du taux zéro déforestation à l'horizon 2025.

La politique agricole promeut les intérêts, les opportunités et les moyens de subsistance des petits producteurs d'huile de Palme. Les participants se sont également attelés à la mise en place d'une plate-forme de travail afin de faire le suivi de l'application de ces principes ainsi que pour un travail en synergie.

Page 13



La tribune lors de la clôture des travaux

DIVISION 1

V.Club écrase
FC MK
en première
journée dans
la zone ouest

Les Dauphins noirs coachés par Florent Ibenge se sont imposés sans difficulté par trois buts à zéro, face au club tuteuré par l'homme d'affaires Max Mokey Nzangi. V.Club démarre donc en trombe sa saison 2016-2017.

Page 14

ÉDITORIAL

Public-privé

Toujours dans le cadre de ce que nous écrivions ici même hier concernant l'émergence du Congo, il convient de préciser ceci : un tel bond en avant ne sera possible que si, au-delà de la mobilisation de la société civile, s'instaure un partenariat public-privé digne de ce nom. Et nous en sommes malheureusement fort loin.

Dans le monde très ouvert qui est le nôtre aujourd'hui croire que l'Etat peut booster l'économie nationale, créer en masse des emplois, organiser le marché intérieur, financer le développement est une utopie dangereuse. Si c'était vrai il y a un demi-siècle lorsque se mit en place, non sans mal, l'économie de marché sur les cinq continents, ce ne l'est plus dans un temps où les frontières économiques et financières volent en éclat sous les coups de boutoir de la mondialisation. La preuve nous en est donnée par les grandes puissances comme la Russie et la Chine qui ne cessèrent de s'affaiblir lorsqu'elles étaient gérées par un Etat omnipotent et dont la croissance, aujourd'hui, se trouve assurée par le puissant développement de leur secteur privé.

Le Congo, comme tous les pays émergents, dispose d'une population jeune, dynamique, volontaire, qui ne demande qu'à s'organiser pour se faire une place au soleil dans l'économie nationale. Le capital humain dont il dispose est exceptionnel à tous égards, mais le cadre dans lequel évoluent les nouvelles générations n'est guère adapté à leurs ambitions, à leur savoir-faire, à leur volonté de créer de la richesse. Il faut donc mettre en place les dispositifs qui répondront à ces attentes.

Et cela seuls les partenariats public-privé, qui gagnent tous les jours du terrain partout dans le monde, le permettront dans un délai raisonnable. A l'Etat et aux administrations il incombe de réduire le plus possible les contraintes de tous ordres - règlementaires, fiscales, financières et autres - qui freinent l'ardeur créative des entrepreneurs. Aux acteurs économiques il revient d'agir, d'investir, de commercer, de créer des emplois, de conquérir des marchés, bref de s'imposer dans le monde très concurrentiel qui est le nôtre.

Si chacun tient son rôle à sa place la réussite est garantie.

Les Dépêches de Brazzaville

RESSOURCES MINÉRALES

Le Congo copilote le projet de développement du secteur minier en Afrique centrale

A l'instar du Tchad et de la Guinée Equatoriale, le Congo est inscrit dans un programme d'appui financé par la 9^e tranche du Compte de développement des Nations unies. Ce programme consiste à renforcer le secteur des ressources minérales pour mieux convertir ces richesses en développement économique et humain.

« Renforcer les effets structurants du secteur des ressources minérales dans les pays de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) », tel est le thème d'un atelier régional qui s'est ouvert le 28 septembre à Brazzaville, une initiative de la Convention des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED).

D'après les Nations unies, la CEEAC assure à elle seule 51% de la production mondiale de cobalt, 25% de celle de diamants industriels, et 30% du pétrole brut africain.

Le Congo comme les autres pays de la CEEAC, souligne Anthony Ohemeng-Boamah, représentant résident du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), est concerné par un défi majeur qui est celui de faire en sorte que les richesses de son sous-sol puissent contribuer « plus directement » à accroître le développement économique et humain dans le pays.

« Le Gouvernement congolais soutient une exploitation transparente, équitable et optimale des ressources minières africaines pour soutenir une croissance et un développement socio-économique durables globaux », a indiqué Anthony Ohemeng-Boamah, réaffirmant l'engagement de son institution à appuyer le

Congo dans ce projet de développement.

Un soutien salué par le ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Ingrid Ebouka-Babackas. En tant que



Les participants

point focal Congo en charge du pilotage des stratégies et politiques de développement économique et d'intégration sous-régionale, Ingrid Ebouka-Babackas promet des actions conséquentes de la part du gouvernement congolais.

« Au plan national, l'on peut se réjouir que le Congo ait mis en place un comité de pilotage du contenu local, ce qui représente une étape importante dans le sens du renforcement des politiques du contenu local et des

liens de développement du secteur des ressources naturelles avec le reste de l'économie », a indiqué le ministre du Plan.

Rappelons qu'à l'issue d'un atelier national sur l'amélioration du secteur minier au Congo qui s'est tenu du 26 au 27 septembre à Brazzaville, les participants ont promis d'élaborer une feuille de route nationale ; d'analyser les besoins des diffé-

rentes parties prenantes pour maximiser les retombées du secteur pétrolier et minier et de contribuer aux actions de renforcement du contenu local, de soutien à la formation, la recherche et l'innovation.

La CNUCED, à l'origine, est un organisme intergouvernemental établi par l'Assemblée générale de l'ONU en 1964. Attachée au secrétariat des Nations unies, elle rend ses rapports au Conseil économique et social de l'ONU.

Fiacre Kombo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de

service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Édition du samedi : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustine Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430,

commune de la Gombe /
Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERES

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia
Assistante : Sylvia Adhbas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-presses : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZIB..

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

DÉPARTEMENT DU POOL

Au moins deux morts, une disparue et des véhicules incendiés sur l'axe Kinkala-Brazzaville

Les ex-combattants ninjas nsiloulou ont d'abord attaqué et incendié deux véhicules dont un coaster et une ambulance dans la nuit du 28 septembre aux villages Voula et Siassia dans le district de Kinkala, dans le département du Pool.

Selon la force publique, cette double attaque à main armée a fait au moins deux morts dans ses rangs dont un sergent incinéré dans l'ambulance et un adjudant tué par balle dans une BJ alors que le véhicule convoyait les blessés. D'après des témoignages, tout est parti de l'attaque du Coaster au village Voula par un groupe de Ninjas, blessant de nombreux passagers. Informées de la situation, les autorités du Pool ont envoyé une ambulance pour transporter les blessés à l'hôpital de Kinkala. Vu la gravité des cas, les médecins auraient recommandé que les blessés soient évacués sur Brazzaville.

Arrivée au village Siassia aux environs de 21 heures sous escorte de la force publique, l'ambulance a es-

suyé des balles visiblement issues des armes de chasse, blessant le chauffeur à l'épaule. La BJ qui les escortait n'a pas échappé à cette attaque même si elle a pu s'extirper sous les coups de feu. Une femme qui se trouvait à bord de l'ambulance a été kidnappée par les assaillants. Les blessés du Coaster sont, quant à eux hospitalisés à Brazzaville. « La majorité des gens sont ceux qui convoiaient l'ambulance. Après échange des tirs entre la force publique et les assaillants, comme ces derniers étaient en position de force du fait d'être perchés sur une montagne, c'est l'engin de la police qui les a dispersés », a témoigné le capitaine Patrick Okomo en poste sur l'axe Brazzaville-Kinkala. Selon cet agent de la force publique, ces assaillants avaient demandé aux habitants du village de le vider avant leur assaut. Il s'agit de la troisième attaque de la semaine. Du côté des assaillants, aucun mort n'a été signalé. Mais dans la foulée, l'un d'eux a abandonné sa carte d'ex-combattants signée



L'ambulance incendiée à Siassia/Crédit photo Adiac

de Sylvain Richard Bintsamou, leur coordonnateur en 2012.

De nombreux déplacés

Ces événements ont déjà occasionné de nombreux déplacés. Au village Koubola, 215 personnes sont accueillies à la paroisse Saint Antoine de Padoue. Certains villages sont vidés de leurs habitants tout au long de la route. La circulation a été fermée toute la journée, de Nganga-Lingolo à Kinkala. Conséquences : de nombreux véhicules des commerçants stationnés à Kinkala. Les éléments de la force

Jean Michel Sangha parle de l'incompréhension

De son côté, le préfet du département du Pool, Jean Michel Sangha, a invité les ex-combattants à rentrer chez eux puisqu'ils n'ont pas de problèmes avec la justice. « Le problème du Pool est qu'il héberge des gens qui sont recherchés par la justice. En dehors de ces trois personnes que l'on cherche, il y a de l'incompréhension. Ce sont ceux qui aident les

commanditaires recherchés par la justice qui commettent des exactions dans certains districts du département », a estimé le préfet.

Rappelons que depuis le mois d'avril, les ex-combattants ont déjà commis une centaine de crimes. En effet, ils sont à l'origine des cas de viols, vols, braquages, tueries et autres atrocités dans le département du Pool. Récemment, ils ont tué deux éléments de la force publique dans le district de Mindouli. Du côté des autorités l'on s'inquiète du droit international humanitaire car les assaillants prennent pour bouclier les populations civiles. « Le Pool est dans l'insécurité, c'est une évidence. Que les populations sachent qu'elles sont en train d'héberger les loups, car nombreux sont dans la brousse la journée et la nuit ils reviennent aux villages », a lancé le porte-parole de la police, le colonel Jules Monkala-Tchoumou, précisant que les solutions ne sont pas toujours sécuritaires.

Parfait Wilfried Douniama

GESTION DURABLE DES FORÊTS

Vers la consolidation de l'indice foncier au Congo

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet sous-régional relatif au renforcement du droit foncier et coutumier, le Réseau Africain des droits des communautés (ACRN) a organisé le 28 septembre à Brazzaville, en partenariat avec quelques ONG européennes dont le Fern, un atelier d'évaluation.

Ledit atelier a visé trois objectifs : renforcer les droits fonciers et coutumiers ainsi que les capacités des communautés qui dépendent de la gestion des terres et forêts, attirer les moyens de subsistance durables sur les ressources naturelles qui se trouvent dans leur terroir et, préserver les écosystèmes.

Ce projet a été envisagé dans le cadre du processus des droits communautaires. Il concerne cinq pays du Bassin du Congo notamment la RD Congo, le Gabon, le Cameroun, la RCA et la République du Congo. Les participants à cet atelier ont échangé sur l'outil présenté par ce réseau, lequel permet d'évaluer les droits fonciers des communautés qui se trouvent aujourd'hui de plus en plus en marge de l'économie formelle et de la prise des décisions concernant l'utilisation des ressources naturelles. Elles sont confrontées à des menaces croissantes d'expropriation en raison de l'insécurité foncière qui a tendance à s'imposer.

Il faut souligner que la nécessité de préciser, reconnaître et garantir ces droits, notamment ceux des populations autochtones se fait cruellement ressentir. De même, il y a la nécessité de veiller à ce que les politiques et les lois ainsi que les services visant à appuyer la mise en œuvre de ces droits, offrent aux bénéficiaires, une réelle possibilité de participer et contribuer au progrès économique durable en harmonie avec leur propre vision du développement.

Les participants ont en outre suggéré que l'utilisation des ressources soit fondée sur la garantie des droits fonciers coutumiers et des modèles commerciaux participatifs dans le cadre desquels le contrôle local protège les avantages non économiques des communautés, y compris la conservation des forêts et des cultures, la cohésion sociale et la participation des groupes marginalisés.

Rappelons que le Congo fait partie des pays du Bassin du Congo qui sont confrontés aux difficultés liées à la mise en œuvre de la foresterie communautaire et à la gestion équitable des ressources forestières. Ce fait s'explique par l'absence d'une législation forestière complète étant donné que la loi 16-2000 portant code forestier n'évoque que très évasivement la promotion de la foresterie communautaire.

Jean Jacques Koumbema

TÉLÉCOMMUNICATIONS

La fibre optique fera l'objet d'une réflexion nationale en fin octobre

L'objectif visé au travers de cette réflexion nationale impulsée par le ministère des Postes et télécommunications est de mobiliser les sphères d'influence des secteurs public et privé et de la société civile, afin de donner une meilleure connaissance des enjeux et du rôle de la fibre optique dans l'éclosion d'une économie numérique inclusive au Congo.

Ces journées sur la fibre optique prévues du 20 au 21 octobre à Brazzaville s'organiseront sur le thème central : « La fibre optique, nouveau levier du développement en République du Congo ». Préparées avec l'appui de la Banque Mondiale et de la société Huawei, elles seront l'occasion de dres-

ser, a mi-parcours, le chemin déjà parcouru par le Congo dans sa marche vers une économie numérique moteur de croissance. La réflexion aura par ailleurs le privilège d'apporter plus de lumière à un secteur clé mais dont la transversalité requiert un environnement réglementaire et juridique propice à la diversification de l'économie.

Les journées seront constituées de panels de haut niveau animés par des ministres, représentants d'institutions internationales, de directeurs généraux d'établissements publics et privés, de coordonnateurs de projets et de la société civile. Il s'agira, selon les programmes établis, de dé-

battre sur les enjeux du numérique et des réformes dans le secteur des TIC. Il s'agira notamment des enjeux des projets d'infrastructures en fibres optiques « lourdement financés par l'Etat » ; du marché de haut débit mais également des tenants et aboutissants de la création de la Société du patrimoine nationale (SPN) et la restructuration de Congo Télécom. La réorganisation de l'opérateur public, explique le ministre des Postes et télécommunications Léon Juste Ibombo, répond à l'enjeu réglementaire et insitutionnel posé par le déploiement des infrastructures en fibre optique.

La réflexion nationale a été motivée par plusieurs observations. Le rôle éminent et croissant du secteur des Tic considéré comme transversal impacte tous les autres secteurs de l'activité économique et sociale. Il est à noter la forte dépendance du développement du secteur du numérique à celui du très haut débit. Au plan national, Léon Juste Ibombo justifie l'initiative par « l'engagement d'un processus de diversification de l'économie nationale instamment demandé au gouvernement par le Président de la République ».

Quentin Loubou



Le ministre Léon Juste Ibombo pendant l'entretien (DR)

INSERTION LEGALE

Le Cabinet d'Avocats Yvon Eric IBOUANGA domicilié Immeuble SOPRIM, Patte d'Oie, face à l'Ecole Nationale d'Administration et de la Magistrature « ENAM », Appartement J.335 S, 4ème étage, Mougali III, Brazzaville Tél : 06 665.95.59 / 05.556.26.93 / 05. 581.13.75, BP : 13525, E-mail : cabibouanga@yahoo.fr, République du Congo ;

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR

L'adjudication aura lieu le 15 octobre 2016 à 9 heures à la barre du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville.

Fait savoir à tous ceux à qui il plaira :

En vertu :

1°) - De la copie en bonne et due forme exécutoire d'un acte Notarié portant « convention de crédit entre la Banque Congolaise de l'Habitat en abrégé BCH, représentée par Monsieur Fadhel GUIZANI, Directeur général de ladite Banque et la société Agricole LUTA FERME représentée par Monsieur MOUETOU-KOUENDA Jean Pierre » établi le 18 juin 2012 par Maître Salomon LOUBOULA, Notaire à Brazzaville ;

2°) - D'un acte sous seing privé référencé 978/BCH/DG/DAJC-2015 portant « Pouvoir spécial aux fins de saisie immobilière » donné par le Directeur Général de la Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) aux huissiers de justice instrumentaires, daté à Brazzaville du 05 octobre 2015

Et par suite d'un commandement du Ministère de Maîtres Ange Pépin POSSENNE et Jean Ignace MASSAMBA, Huissiers de Justice, Commissaires-pri-seurs associés près la Cour d'Appel de Brazzaville, Titulaires d'un office sis 13, rue Dispensaire en face de l'Agence Crédit du Congo Poto-Poto, Brazzaville Tél (242) 05. 529. 47. 82 / 05.529.47.83 / 06.668.70.49 / 06.668.70.28, B.P.14642, servi en date du 6 Novembre 2015 et publié à la Direction de l'Enre-

gistrement et de la Fiscalité Foncière et Domaniale de Brazzaville le 13 janvier 2016 sous le numéro de dépôt 15/4245 et valant saisie à compter de cette date;

Et à la requête, poursuites et diligences de la BANQUE CONGOLAISE DE L'HABITAT dite « BCH », société anonyme au capital social de 20.000.000.000 F CFA, immatriculée au RCCM sous le numéro 07-B-744 dont le siège social est sis à Brazzaville, avenue Amilcar Cabral, Centre-ville, Brazzaville, République du Congo.

Ayant pour conseil le Cabinet d'Avocats Yvon Eric IBOUANGA, Tél : 06. 665.95.59 / 05.556.26.93 / 05. 581.13.75, E-mail : cabibouanga@gmail.com, Centre-ville, Brazzaville, République du Congo ;

Il sera procédé, le 15 octobre 2016 à 9 heures, la barre du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville sis Palais de Justice, Centre-ville, à la vente sur saisie immobilière au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble appartenant à Monsieur MOUETOUKOUENDA Jean Pierre de nationalité congolaise, commerçant, marié, père de famille, domicilié 75, rue Balloys à Ouenzaé Brazzaville;

Désignation: Immeuble urbain bâti sis arrondissement N°5 Ouenzé, rue Balloys N°75 cadastré Section P9, bloc 63, parcelle 14, d'une superficie de 566,19m², objet du Titre Foncier N°11.592

Mise à prix: Quatre-vingt Millions (80.000.000) Francs CFA ;

Outres charges, clauses et conditions énoncées au cahier des charges, les enchères seront reçues sur les mises à prix ci-dessus.

Fait et rédigé à Brazzaville, le 27 septembre 2016

Par l'Avocat poursuivant soussigné

Maître Yvon Eric IBOUANGA



FICHE DE POSTE 1 PRIMATOLOGUE AU PARC NATIONAL D'ODZALA-KOKOUA (PNOK), RÉPUBLIQUE DU CONGO



Le Parc National d'Odzala-kokoua a l'honneur de recruter un primatologue

Description du poste :

Localisation : Parc National d'Odzala-Kokoua, Cuvette-Ouest, Rép. du Congo

Localisation du camp : Forêt

Services : communication radio et par téléphone satellite avec le Quartier Général (QG) du parc à Mbomo depuis la forêt; accès internet au QG du parc à Mbomo.

Emploi du temps : temps complet en forêt avec des retours réguliers au village de Mbomo (missions de minimum 3 semaines forêt / 1 semaine QG)

Fonctions

Le primatologue sera en charge de superviser l'équipe de pisteurs qui suit chaque jour le/les groupes à habituer. Il assurera également la création d'un réseau de pistes adéquat (i.e. qui couvre le domaine vital des groupes focaux) afin de se déplacer rapidement au sein de la forêt et de plus aisément localiser et suivre les groupes en cours d'habitation. Il enseignera également la méthodologie aux équipiers et aux éventuels étudiants.

- gestion du camp

- gestion du personnel au camp

- pistage et suivi du protocole d'habitation

- communication avec le QG

- communication et compte-rendu réguliers sur le processus d'habitation

- assistance avec l'administration

- travail sous la supervision d'un chef de projet et du chef de service conservation et recherche de l'unité gestion AfricanParks du PNOK

Qualifications/Expérience :

- Master 2 ou plus en écologie / environnement / zoologie / primatologie / biologie de la conservation

- au moins 1 ans d'expérience en Afrique centrale, - au moins 6 mois d'expérience de séjour isolé en forêt tropicale humide

- supervision d'équipes pluriculturelles,

- suivi de primates sauvages en milieu naturel,

- suivi éco-éthologique de grands singes et/ou autres primates,

- habitation d'un groupe sauvage de primates de l'Ancien Monde,

Compétences indispensables :

- bonne forme physique,

- pas de problème de santé chronique,

- maîtrise des méthodes de collecte de données comportementales,

- savoir parler français couramment,

- gestion d'équipes pluriculturelles

Savoirs et savoir-faire :

- connaissance de l'éco-éthologie des primates, en particulier les grands singes,

- connaissance des comportements à tenir avec les animaux sauvages,

- connaissance des mesures de sécurité et d'hygiène en forêt,

- rigueur scientifique

- maîtrise des méthodes de collecte d'échantillons d'origine animale (fèces, poils, salive...)

Langues : Français courant, anglais souhaité, lingala serait un plus

Important : le poste est basé en forêt, dans un environnement éprouvant, parfois hostile, difficile et fatiguant. La/le primatologue vivra au quotidien avec l'équipe dont elle/il aura la charge et le manque de contacts sociaux avec d'autres personnes peut s'avérer très difficile, de même que le manque de divertissement.

Durée du contrat :

1 an renouvelable

Salaire :

900 USD + per diem

Date limite de dépôt de dossier :

20 octobre 2016

Date de début de prise de poste :

novembre 2016

Dossier de candidature :

Composition

Veillez adresser votre CV et lettre de motivation :

Dr. Torsten Bohm

Chef du Service de Recherche & Monitoring

227, rue Campel, Quartier Ravin du Tchad, Plateau Centre Ville,

Brazzaville, République du Congo

Adresse email :

Torsten.Bohm@gmx.de

FONCTION PUBLIQUE

Le comité technique spécialisé adopte un règlement intérieur



Photo de famille du comité technique

Le bureau exécutif du comité technique spécialisé de l'Union africaine sur la fonction publique, la gouvernance locale, le développement, a adopté le 27 septembre, plusieurs recommandations à l'issue des travaux de la réunion clôturée par le ministre de la Fonction publique et de la Réforme de l'Etat, Ange Aimé Wilfrid Bininga. Il s'agit du format de présentation des activités des sous-comités, des rapports de mise en œuvre des sessions ordinaires du comité technique spécialisé et de l'opérationnalisation du secrétariat ainsi que des mécanismes de financement.

Satisfait du déroulement des travaux, le ministre a indiqué : « Les conclusions de cette réunion permettront d'envisager des perspectives prometteuses pour la fonction publique, la gouvernance locale, le développement urbain et la décentralisation avant de rappeler la preuve d'engagement et de détermination dans la mise en œuvre ».

En ce qui concerne la prochaine réunion du comité technique spécialisé, les participants ont porté leur choix sur Addis Abeba en Ethiopie. La réunion se tiendra en novembre prochain.

Rappelons que la réunion du bureau exécutif du comité technique spécialisé de l'Union africaine sur la fonction publique, la gouvernance locale et le développement avait réuni, des experts des pays membres de l'Union africaine. Pendant deux jours les échanges ont porté à huis clos sur le fonctionnement du comité technique spécialisé au cours des deux dernières années.

Lydie Gisèle Oko

VIE ASSOCIATIVE

Huit nouveaux ambassadeurs de la paix intègrent la Fédération pour la paix universelle

La prestation de serment de ces nouveaux ambassadeurs de la paix s'est déroulée le 24 septembre, lors de la commémoration de la journée internationale de la paix par l'organisation non gouvernementale Fédération pour la paix universelle (FPU)

La cérémonie a été présidée par le vice chairman de la fédération, Julien Francis Moufonda. La journée internationale de la paix est célébrée le 21 septembre de chaque année, dans le monde. Cette année, le thème retenu est : les objectifs de développement durable, une composante de la paix.

Au Congo, la journée a été commémorée en différé pour des raisons de calendrier. Elle conduit à la nomination de huit ambassadeurs de la paix. Il s'agit de trois membres du gouvernement à savoir les ministres de l'Economie forestière, du Développement durable et de l'Environnement, Rosalie Matondo, de la Jeunesse et de l'Education civique, Destinée Hermella Doukaga et Ines Bertille Nefer Ingani, de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement.

Outre ces membres du gouvernement l'on compte également l'ambassadeur du Venezuela au Congo, Borges Norma Rengifo, Grégoire Lefouoba, Martin

Oyali, Atigha Dak Kana et Espérance Jeannita Galiba née Moundako.

Ils ont confirmé leur engagement à la FPU après les différentes prières prononcées par les membres de la FPU, la restitution de différentes conférences internationales de la paix et la lecture du message du secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon lu par Florent Koumba.

En effet, ces nouveaux ambassadeurs de la paix ont juré d'apporter la paix partout dans le monde. Au nom de tous, Grégoire Lefouoba a remercié la fédération de les avoir élevés à la dignité universelle. « La paix n'est pas seulement un mot mais aussi un comportement. La démarche pédagogique de la fédération, qui consiste à expliquer ce que c'est que la paix, est un moment favorable pour nous de vivre pour les autres et beaucoup plus pour l'humanité », a-t-il souligné.

Autre temps fort de la cérémonie : la présentation de la FPU dans son engagement à soute-

nir l'Organisation des Nations unies (ONU), le rappel des cinq principes de la fédération aux nouveaux ambassadeurs de la paix. Les organisateurs ont invité les ambassadeurs à utiliser ces principes et les enseigner aux autres. « L'établissement de la paix par le dialogue transcende les barrières du tribalisme. Un ambassadeur pour la paix est un guide, un porteur de paix à tout le monde et non un diviseur », ont-ils dit.

Au terme de la cérémonie, le vice chairman, Julien Francis Moufonda a rappelé qu'ils sont ambassadeurs de la paix pour le monde entier et non seulement pour le Congo. Selon lui, l'œuvre est grandiose et c'est un sacerdoce parce qu'ils doivent apporter la paix partout tout en changeant leur comportement.

Notons que la FPU est une organisation non gouvernementale. Elle a pour objectif de faire la promotion de la paix dans le monde. Elle est fondée sur cinq principes dont la reconnaissance de Dieu comme Créateur de l'humanité, la nature spirituelle des êtres ainsi que l'amour et la paix au cœur de la famille et bien d'autres.

L.G.O.



AVIS DE MISE EN VENTE D'UN VEHICULE

Le Bureau de la Banque mondiale en République du Congo met en vente un véhicule dont les caractéristiques sont les suivantes :

Type et Marque du véhicule : TOYOTA CAMRY ACV 40L

Nombre de places : 5

Genre : Berline

Année de Fabrication : 2008

Date d'acquisition : Mai 2008

Source d'Energie : Essence

Kilométrages : 41 942 Kms

Ce véhicule sera vendu dans son état actuel et peut être visité tous les jours ouvrables de 9H00 à 12H00 et de 15H00 à 17H00 au Bureau de la Banque mondiale sis Immeuble BDEAC, 2ème étage, Centre-ville.

Les personnes intéressées par cet avis peuvent déposer leurs offres sous plis fermés au Bureau de la Banque mondiale, avec mention « Offre pour achat du véhicule Toyota Camry » au plus tard le 13 octobre 2016 à 16H 00.

Les soumissionnaires devront payer une caution de cent milles franc CFA (100 000 FCFA) qui sera déduite du montant à payer si le soumissionnaire est retenu. Dans le cas contraire, elle sera remboursée. Cette caution est à verser à la caisse du bureau de la Banque mondiale lors du dépôt de l'offre.

L'ouverture des enveloppes aura lieu dans les locaux de la Banque mondiale le même jour (13 Octobre 2016) à 16h30.

Le résultat du dépouillement sera affiché au Bureau de la Banque Mondiale au plus tard le jeudi 20 octobre 2016 à partir de 12H00.

Le soumissionnaire dont l'offre sera retenue devra payer la somme due dans un délai de 10 jours ouvrés à compter de la notification soit au plus tard le 03/11/2016. Passé ce délai, le véhicule sera attribué au soumissionnaire classé en seconde position et sa caution ne sera pas remboursée.

L'enlèvement du véhicule acheté est soumis à l'accomplissement des formalités douanières.

JOURNÉE MONDIALE DU CŒUR

La prévention des maladies cardio-vasculaires au centre de la célébration

Les activités retenues dans le cadre de la journée mondiale du cœur visent, entre autres, à exhorter les populations à adopter les comportements permettant d'éviter les facteurs de risque des maladies de cet organe vital du corps humain, a expliqué le directeur du cabinet du ministre de la Santé et de la Population, le professeur Donatien Moukassa.

La journée mondiale du cœur est célébrée le 29 septembre de chaque année depuis l'an 2000. Le Congo la célèbre pour la première fois cette année depuis qu'elle a été instituée il y a seize ans, à en croire Solange Samba Toyo, directrice générale de la société de communication Africontact qui est partenaire du ministère de la Santé et de la Population dans le cadre de l'organisation de la célébration de ladite journée au Congo. « Africontact attire l'attention des pouvoirs publics et contribue à la sensibilisation des populations aux maladies du cœur qui endeuillent nos familles », a indiqué Solange Samba Toyo. Le directeur de cabinet, Donatien Moukassa, qui a officiellement lancé les activités

de la célébration de cette journée a rappelé que les maladies cardiovasculaires figurent parmi les causes de mortalité au Congo et partout ailleurs dans le monde. Ainsi, selon lui les populations ont intérêt à adopter les comportements visant à éviter les facteurs de risque. « Manger de façon équilibrée pratiquer l'exercice physique, ne pas fumer, limiter la consommation d'alcool et éviter le stress », a-t-il conseillé dans son mot de circonstance. Ce dernier a saisi l'occasion pour saluer l'engagement d'Africontact dans cette célébration en précisant que le ministère de la Santé, dans le cadre de ses axes prioritaires, notamment, le huitième travaille d'arrache-pied pour redynamiser



Le directeur de cabinet du ministre de la Santé (au milieu) lançant les activités de la journée mondiale du cœur au Congo / crédit photo adiac

les activités de coopération et de partenariat avec le secteur associatif.

La sensibilisation dans le cadre de la célébration de la journée mondiale du cœur au Congo va durer trois jours : 29-30 septembre et 1er octobre 2016 au siège de la préfecture de Brazzaville. Le programme du premier jour, prévoyait une conférence-débat sur "Les principales maladies cardio-vasculaires, leur diagnostic et leur traite-

ment". Un thème animé par le docteur Nkalla Lambi. Puis le docteur Paterné Bakekolo a animé une conférence sur le thème "Vivre avec les pathologies cardio-vasculaires". Le vendredi 30 septembre, un dépistage gratuit est prévu avant d'amorcer les conférences-débats, d'abord sur "Les facteurs de risques des maladies cardio-vasculaires" par le docteur Landa Kouala. Ensuite, sur comment "Réagir face à

l'urgence cardiaque" qu'animera le docteur Landry Sos-soumihen qui sera complété par Reine Mayala à propos des "Urgences cardio-vasculaires". Après toutes ces conférences-débats, les dépistages vont reprendre avec des ateliers sur la réanimation cardio-pulmonaire et sur l'alimentation. Le samedi 1er octobre une marche de santé est prévue pour boucler ces journées de célébration.

Rominique Nerplat Makaya



BRAZZA
Actualité-Economie-Politique
Express

VISION 4

- Reportage
- Documentaire
- Breaking-News
- Votre Actualité

24H/24

Canal 304
DU BOUQUET CANAL +






Situé à l'immeuble EBATHA Rond-point La Coupole (Centre Ville)

CONTACTS: +242 22 613 40 55 - 05 631 38 49

HYDROCARBURES

L'Opep trouve un accord «historique» pour limiter sa production de pétrole

Les Etats membres de l'Organisation des pays producteurs et exportateurs du pétrole (Opep) sont parvenus, mercredi à Alger, en Algérie, à la surprise générale, à un accord «historique» pour réduire leur production d'or noir afin de soutenir des prix durablement affaiblis par une offre excédentaire.

Au terme d'une réunion de près de six heures et de plusieurs semaines de tractations, l'Opep a annoncé mercredi soir avoir décidé de ramener sa production à un niveau de 32,5 à 33 millions de barils par jour, contre 33,47 mbj en août, selon l'Agence internationale de l'Energie (AIE). Il s'agit de la plus grosse réduction de production depuis celle décidée après la chute des cours durant la crise de 2008. «C'était une très longue réunion, mais historique», a déclaré le ministre qatari de l'Energie et président de la réunion, Mohamed Saleh Al-Sada, lors d'une conférence de presse.

Bien que le marché montre «des signes positifs», avec notamment un reflux des stocks et une demande résistante, «nous devons accélérer le rééquilibrage du marché», a-t-il ajouté.

- La Russie aussi -A l'annonce de cet accord, les cours de pétrole étaient en hausse sur les marchés asiatiques. Les cours ont pris jusqu'à 6% et continuaient de grimper dans les échanges électroniques en Asie, bien qu'à un rythme plus faible.

Les modalités de la mise en oeuvre de cet accord seront discutées lors du sommet de l'Opep à Vienne, le 30 novembre.

Un comité de haut niveau va notamment être mis en place pour déterminer les niveaux de production applicables à chacun

des pays.

Ce dernier va également engager le dialogue avec les pays non membres, principalement la Russie, deuxième producteur mondial de brut, pour participer aux efforts du rééquilibrage. Moscou s'est déjà dit favorable à un gel de sa production à son niveau record de septembre. «Aujourd'hui, l'Opep vient de prendre une décision historique», s'est félicité le ministre algérien de l'Energie, Noureddine Boutarfa. «L'Opep revient à sa fonction de monitoring du marché. C'est une fonction qu'elle avait perdue depuis plusieurs années». «C'est une décision à l'unanimité et sans réserve qui a été prise», a-t-il ajouté, précisant que la réunion informelle avait été transformée en séance extraordinaire pour permettre une prise de décision. Face au boom des hydrocarbures de schiste américains, le cartel de 14 pays avait abandonné son rôle de régulateur du marché pour adopter une stratégie de défense des parts de marché, en ouvrant à fond les robinets aux dépens des prix.

Le niveau de production visé par l'Opep correspond peu ou prou au nombre de barils qui étaient pompés en mars dernier par le cartel pétrolier (32,47 mbj), d'après des chiffres de l'AIE. La réduction reste toutefois inférieure à la hausse de la production observée sur un an au sein de l'Organisation: en août, le cartel a pompé 930.000 barils de plus sur un an. Les marchés s'attendaient à ce que la réunion d'Alger débouche sur un désaccord. Pourtant, estiment des analystes, un tel accord ne change rien aux fondamentaux du marché.

Les analystes de BMO Capital Markets font remarquer que les quotas de production mis en place par l'Opep n'ont pas toujours été respectés par ses membres.

Concession saoudienne

Les analystes jugeaient un accord d'autant plus improbable que dès la veille de la réunion, l'Arabie saoudite et l'Iran, grands rivaux au Moyen-Orient, avaient dit douter de la possibilité de trouver un terrain d'entente. Leur rivalité avait déjà fait capoter une précédente tentative de gel concerté en avril, à Doha. Mais le ministre qatari a assuré que la réunion s'était déroulée dans «une atmosphère très positive, reflétant la forte cohérence de l'Opep».

Le ministre iranien du Pétrole, Bijan Namdar Zanganeh, s'est dit «très heureux». Il avait auparavant répété que Téhéran souhaitait avant tout rétablir ses niveaux de production antérieurs aux sanctions internationales liées à son programme nucléaire, soit environ 4 millions de barils par jour (mbj), voire un peu plus, contre 3,6 mbj aujourd'hui. L'Arabie saoudite, premier producteur de l'Opep, conditionnait dans un premier temps toute réduction de sa production à une mesure similaire de ses pairs. Mais Riyad a fini par assouplir sa position, affecté économiquement comme les autres par la dégringolade des cours, qui ont perdu plus de la moitié de leur valeur.

Le puissant ministre saoudien de l'Energie, Khaled al-Faleh, avait déclaré mardi soir que son pays consentirait à ce que l'Iran, mais aussi la Libye et le Nigeria, soient autorisés à «produire aux niveaux maximum qui fassent sens».

Ces deux derniers pays, fragilisés par des conflits internes, pompent actuellement très en deçà de leur capacité et ne voulaient pas renoncer à des exportations génératrices de devises.

D'après AFP

ISRAËL

Alain Akouala représente le président Denis Sassou N'Gusso aux funérailles de Shimon Peres

La disparition pourtant attendue et prévisible, de Shimon Peres laisse une tristesse de par le monde entier. Shimon Peres est décédé, le 28 septembre, au centre médical Chaim Sheba Gan, en Israël, suite à un AVC accompagné d'une hémorragie interne. Il avait 93 ans.

Shimon Peres faisait partie des derniers témoins et acteurs de l'histoire des Orient. Une histoire très souvent mouvementée, dont la question des relations entre Juifs et Arabes. L'homme faisait aussi partie des grands humanistes, plutôt modéré et consensuel. Cet homme qui s'exprimait en français, avec l'accent reconnaissable d'un israélite de l'Europe de l'Est d'avant la seconde guerre mondiale, parlait « la langue de la sagesse, de l'esprit et du cœur ».

Dernier survivant de la génération des pères fondateurs de l'Etat d'Israël, Shimon Peres est l'un des rares Israélites à jeter les bases d'une autonomie palestinienne en 1994, scellée par la fameuse poignée de main avec Yasser Arafat. Il participera aux accords d'Oslo et sera gratifié d'un Prix Nobel de la paix, avec Yasser Arafat. Shimon Peres, c'est aussi lui qui ordonna le bombardement de Cana en 1996, en représailles aux Hezbollah libanais. Pour l'Afrique, il aura joué un rôle majeur dans les accords de paix entre Israël et l'Egypte, contribuant à l'apaisement des tensions dans la région. Il fut malheureusement un fervent défenseur de l'apartheid en Afrique du Sud.

Les dirigeants du monde entier convergent vers Israël pour rendre leur dernier hommage à Shimon Peres. Le président Denis Sassou N'Gusso a choisi son ministre des Zones économiques spéciales (ZES), Alain Akouala, pour représenter le Congo. Shimon Peres a été 18 fois ministre au sein de 12 gouvernements différents, ce qui lui confère une longévité inédite. Il a été 3 fois Premier ministre.

Noël Ndong



AVIS DE VENTE AUX PLUS OFFRANTS

Le Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique, sis à la cité du Djoué à Brazzaville, porte à la connaissance du public qu'il met en vente aux enchères des véhicules et des biens usagés énumérés ci-après :

- 05 BUS TOYOTA COASTER
- 01 VOITURE (4X4) TOYOTA PRADO
- 01 MINI BUS TOYOTA HIACE
- 01 VOITURE SUZUKI JIMMY
- 01 VOITURE MERCEDES/E240
- 01 MOTO YAMAHA
- 02 VOITURES ELECTRIQUES YAMAHA
- 01 TONDEUSE DE MARQUE HONDA
- 02 GROUPE ELECTROGENE SDMO 355KVA
- 02 GROUPE ELECTROGENE SDMO PW800
- 01 LAVE-LINGE ELECTROLUX

I. CONDITIONS DE VENTE

La vente est ouverte au public sans restriction et s'effectue sous plis fermés. Les biens sont vendus dans leur état actuel sans aucune garantie de la part de l'Organisation.

II. DEPOT DES OFFRES

Les offres devront être déposées à l'adresse ci-après avec l'une

des mentions suivantes :

- «OFFRE POUR VEHICULES USAGES»
- ou
- «OFFRE POUR GROUPE ELECTROGENE USAGES»
- ou
- «OFFRE POUR LAVE-LINGE REFORME.

Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique
BP.06
Bureau de GMC N° 128 (1er étage)
Cité du Djoué, Brazzaville, Congo

III. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Le retrait des formulaires à remplir et les détails sur les conditions de vente s'effectueront durant la période du 03 au 17 octobre 2016 entre 09h00 et 14h00, du lundi au vendredi au bureau N° 12 «à l'Estate, Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique, Cité du Djoué». La visite des biens exposés (véhicules, groupes électrogène et lave-linge) et la soumission des offres se feront pendant la même période (du 3 au 17 octobre 2016).

Fait à Brazzaville, le 29 Septembre 2016

GABON

Bongo nomme un nouveau Premier ministre chargé de «former un gouvernement d'ouverture»



Issoze Ngondet

Le président du Gabon, Ali Bongo Ondimba, a nommé par décret un nouveau Premier ministre, chef du gouvernement, l'actuel ministre des Affaires étrangères, Emmanuel Issoze Ngondet, pour former un «gouvernement d'ouverture», a annoncé la présidence mercredi.

Le nouveau Premier ministre a déclaré lors d'une conférence de presse, au lendemain de sa nomination, que la composition de son «gouvernement d'ouverture» serait connue dimanche. «C'est un gouvernement d'ouverture, largement ouvert aux forces vives de la nation (...) Les tractations qui se poursuivent vont dans ce sens», a-t-il dit. M. Issoze Ngondet est nommé en remplacement de Daniel Ona Ondo, cinq jours après la validation de la réélection d'Ali Bongo par la Cour constitutionnelle qui a rejeté la requête de son rival, Jean Ping, dénonçant des fraudes.

La nomination d'un nouveau Premier ministre et les appels au dialogue et à l'ouverture «ne changent rien. Il (M. Bongo) doit partir», a indiqué à l'AFP John Nambo, le directeur de cabinet de Jean Ping.

D'après AFP

La procureure de la CPI annonce qu'elle va ouvrir un examen préliminaire sur la crise post-électorale

La procureure de la Cour pénale internationale (CPI) a indiqué jeudi qu'elle allait procéder à un examen préliminaire concernant la situation au Gabon, pays divisé par des violences post-électorales, qui ont engendré des morts et des arrestations par centaines.

«Mon bureau procédera à un examen préliminaire de la situation afin de déterminer si les critères imposés pour l'ouverture d'une enquête sont réunis», a précisé dans un communiqué Fatou Bensouda.

Le gouvernement de la République gabonaise lui a demandé le 21 septembre «de bien vouloir ouvrir sans délai une enquête», faisant part de «faits relevant de l'incitation à commettre le crime de génocide» et de «crimes contre l'humanité» qu'il attribue aux militants favorables au candidat d'opposition Jean Ping.

Le Gabon a connu un pic de violences de 48 heures après l'annonce le 31 août de la victoire du chef de l'Etat sortant Ali Bongo Ondimba, qui a prêté serment mardi pour un deuxième septennat.

S'autoproclamant «président élu» et dénonçant des fraudes électorales dans un fief de M. Bongo, Jean Ping avait saisi la Cour constitutionnelle, qui a rejeté son recours.

Des centaines de personnes avaient été arrêtées début septembre, 407 avaient été relâchées, 393 déférées au parquet de Libreville et 31 incarcérées, avait indiqué le procureur. D'autres personnalités avaient été arrêtées fin septembre de façon plus ciblée avant la proclamation des résultats définitifs par la Cour constitutionnelle.

Dans sa requête adressée au bureau de la procureure signée par la ministre de la Justice Denise Mekamne Edzidzie, la République gabonaise souligne que «les propos tenus par Monsieur Jean Ping à l'occasion d'un meeting constituent une incitation au crime de génocide», évoquant une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux où le candidat disait vouloir «se débarrasser des cafards».

L'examen préliminaire permet de déterminer, «en toute connaissance de cause, s'il existe ou non une base raisonnable pour ouvrir une enquête», a précisé Mme Bensouda, c'est-à-dire si elle a compé-

tence pour enquêter, si l'affaire est recevable ou si la situation ressort de sa juridiction, notamment.

Le 21 septembre, deux plaintes de ressortissants franco-gabonais avaient été déposées en France à la suite des violences post-électorales au Gabon après la victoire de M. Bongo à la présidentielle, selon un collectif d'avocats qui comptait aussi saisir la CPI. Les plaintes avaient été déposées pour «arrestation et détention arbitraire en bande organisée, torture et actes de barbarie en bande organisée, tentative d'assassinat et crime contre l'humanité».

Basée à La Haye, la CPI est compétente pour poursuivre des auteurs présumés de génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre commis depuis le 1er juillet 2002. Au total, 123 Etats, dont le Gabon, ont à ce jour adhéré au statut de Rome, traité fondateur de la Cour. Des examens préliminaires ont pour l'instant été ouverts en Afghanistan, en Colombie, en Guinée, en Irak, au Nigeria, en Palestine, en Ukraine et récemment au Burundi.

D'après AFP

CENTRAFRIQUE

Des Casques bleus en renfort à Kouï

La Minusca a annoncé, le 28 septembre, l'arrivée des Casques bleus à Kouï après les violences enregistrées ces derniers jours, et appelle la population au calme.

Les violences armées refont surface, plus précisément au village Ndometé à 10km de Kaga-Bandoro, à Kouango et actuellement Kouï. Face aux incursions des bandes armées à Kouï, le porte-parole de la mission onusienne, Vladimir Montéiro, a rassuré l'opinion que des renforts sont déjà sur les lieux du drame, «il ne se passera rien à Kouï parce que les renforts sont déjà arrivés, car nous sommes présents dans ces zones. C'est pourquoi nous appelons la population au calme et à la sérénité», rappelant que «la Minusca prendra toutes les dispositions nécessaires afin d'assurer la sécurité des civils à travers la force et la police».

Vladimir Montéiro a qualifié d'intolérable l'usage de la force et a appelé les groupes armés à déposer les armes et d'adhérer au processus du dialogue mis en place par les autorités centrafricaines. Les violences enregistrées en ce mois de septembre dans certaines provinces ont occasionné des pertes en vies humaines dans le pays. Plus de 20 personnes seraient tuées mardi à Kouï avant l'arrivée des renforts de la Minusca.

Ces nouvelles violences ont contraint de nombreux habitants à quitter la localité. De sources indépendantes, ces violences font suite à la mort de six éléments de Sidiki, leader militaire d'un nouveau mouvement armé dénommé Retour Réclamation et Réhabilitation (RRR).

La sous-préfète de Bocaranga, Hélène Dénembai assurant l'intérim à Kouï, parle de situation critique dans la ville. Elle dit craindre une attaque de ces hommes armés contre la ville de Bocaranga. «Il nous a été rapporté que Sidiki projette d'attaquer Bocaranga. C'est une réelle inquiétude pour moi aujourd'hui», avance la sous-préfète.

Anicet Georges Dologué, député de Bocaranga a, quant à lui, déploré cette situation et appelle le gouvernement à l'action. «Ignore ce que le tristement célèbre Sidiki veut. Que le gouvernement entreprenne une discussion avec lui comme il a fait avec les autres groupes et en même temps, qu'il prépare des FACA aux fins d'assurer la sécurité de la population, car les innocents ne peuvent pas continuer de mourir comme des animaux. Sidiki a bien dit qu'il va conquérir toute la région, mais qu'est-ce que le gouvernement attend?», s'interroge-t-il?

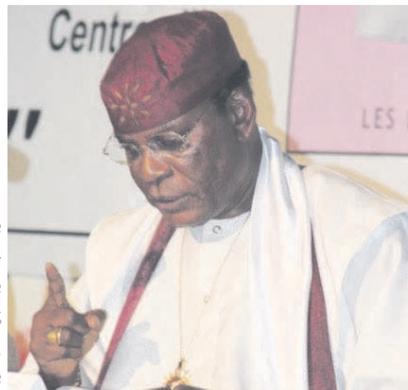
Deux villages environnant de Kouï ont été attaqués entre le 13 et le 22 septembre par les combattants de RRR. Ces attaques ont fait une dizaine de morts.

Josiane Mambou Loukoula

LITTÉRATURE

Benoît Moundélé-Ngollo présente «Ce n'est ni sorcier, ni séditieux, ni provocateur, je le jure»

Édité chez Hemar, ce nouvel ouvrage du général écrivain a été présenté récemment au Centre de formation et de recherche en arts dramatiques (Cfrad), à Brazzaville.



Ce livre a été présenté, commenté et critiqué tour à tour par le professeur Mukala Kadima Nzuzi, madame Alima Madina, Ramsès Boungolo et Dieudonné Moukouamou-Mouendo, sous la supervision avisée de Pierre Tsémou (modérateur).

Prenant la parole à cette occasion, Benoît Moundélé-Ngollo, s'est plus appesanti sur le fond que sur la forme. Il a fait observer que son livre comprend trois parties, à savoir : le Prélude, 100 textes et l'Épilogue. L'auteur affirme qu'il écrit pour sensibiliser et interpeller ses lectrices et lecteurs éventuels, sur la pertinence ou pas des questions, des sujets et des problèmes, qu'il soulève dans ses livres.

Le Prélude de son ouvrage a-t-il indiqué, comprend deux parties. La première partie instruit le lecteur, qui ne le saurait pas, ou qui l'aurait oublié sur une spécificité ou, une particularité culturelle chez les Mbochis (une tribu parlée au nord Congo). En effet, des jeunes de ce groupe ethnique, nés au cours d'une même année, ou pendant la même saison, vivaient en donnant l'impression de se détester publiquement, alors qu'en réalité, ils entretenaient, nourrissaient, et témoignaient entre eux curieusement, beaucoup d'estime, beaucoup d'amour, et beaucoup de solidarité indéfectible, tout en se traitant de tous les noms d'oiseaux

connaissance exacte, du style dans lequel il a l'habitude de s'exprimer par écrit.

Après le prélude, suit une série de 100 textes, qui soulèvent des problèmes liés au fonctionnement des sociétés humaines, lesquels découlent de la politique, de la philosophie, de la morale, de la sagesse, de l'éthique, bref de la vie tout simplement. Ils sont tous présentés sous la forme de conseils, de pensées de maximes, de proverbes, d'anecdotes, de constats et de réflexions.

Le centième texte est une évocation mémorielle par laquelle, l'auteur rend hommage à des citoyens congolais, morts ou vivants qui l'avaient accompagné dans deux missions d'état, accomplies respectivement en 1981 et en 1985 dans la forêt vierge et inondée du Congo, pour reconnaître des tracés routiers, dans les départements de la Sangha et la Likouala, quand il était ministre des Travaux publics à 38 et 42 ans. Il semble dit-il qu'aucune expédition de ce genre, n'avait jamais et n'a plus jamais été réalisée au Congo.

Le livre se termine par un Épilogue, comprenant trois textes, dont le premier parle de «La mort d'un patriarche», déplore la persistance des travers et des méfaits politiques, ce qui a pour conséquence, la mort d'un citoyen centenaire.

Rappelons que «Ce n'est ni sorcier, ni séditieux, ni provocateur, je le jure» est le onzième livre du général Benoît Moundélé-Ngollo, qui a annoncé être sur le chantier d'un autre ouvrage intitulé : «Mig-Mag démocratique».

Bruno Okokana

VIENT DE PARAITRE

« Le Café du savoir : rendez-vous du bon sens et de la connaissance »

Depuis 2010, Serges Ikiemi anime un espace de livres débats sur des thématiques aussi riches que variées. Il a eu la sage idée de les compiler dans un ouvrage de 204 pages, intitulé : « Le Café du savoir : rendez-vous du bon sens et de la connaissance ». Il est publié aux éditions L'harmattan Congo- Brazzaville.

« En Afrique traditionnelle, la palabre, le conte, le proverbe, le mbongui sont des référentiels pour l'éducation et la formation de l'enfant. Le monde moderne a les siens : les écoles, les instituts, les facultés, les



universités pour instruire et former l'homme », peut-on lire à la deuxième de couverture de ce livre.

Humaniste et soucieux de la formation de l'homme, Serges Ikiemi a toujours rappelé que : « la tradition au Café du savoir est qu'au-delà de nos opinions, de nos convictions et de nos ap-

partenances diverses, on arrive à susciter une synergie, à se mettre ensemble pour débattre des questions essentielles tout en disant des mots sans engendrer des maux ». Caractérisé par une humilité intellectuelle sans commune mesure, l'initiateur du Café du savoir déclare souvent : « Nous n'avons ni le monopole, ni l'exhaustivité de la connaissance et du savoir, mais nous revendiquons simplement la reconnaissance de notre existence... Notre attachement aux choses essentielles et à notre activité de prédilection, à savoir le débat intellectuel pour l'éveil des consciences. Ici, nous disons prenons garde, car la colonisation de demain est intellectuelle, parce que celle d'hier était occidentale. Voilà pourquoi nous vous exhortons en disant débattons, discutons, échangeons, apprenons pour notre plus grand profit et plaisir ».

Pour un café, dit souvent Serges, à chacun sa tasse afin de contribuer à l'édification d'une société où il fait bon vivre, car la meilleure industrie, c'est celle du savoir.

Notons que la cérémonie de dédicaces de ce livre aura lieu le samedi 8 octobre au Palais des congrès de Brazzaville.

Qui est Serges Ikiemi

Il est docteur en sciences économiques et enseignant-chercheur à l'Université Marien-Ngouabi de Brazzaville. Il anime depuis 2010, le cercle de réflexion « Le Café du savoir ».

Roger Ngombé

EXPOSITION

« Temps présent » de Rhode Bath-Schéba Makoumbou à l'Institut français de Brazzaville

Tout est fin prêt au n°1 de la rue Moundossa Tsiolo au quartier Mansimou - OMS à Brazzaville dans les ateliers de l'artiste-peintre-sculpteur, Rhode Bath-Schéba Makoumbou pour l'exposition « Temps présent ».

« Au total, 10 peintures et 10 sculptures récentes seront sorties des ateliers à temps », affirme l'artiste-peintre-sculpteur. Comme prévu, Bath-Schéba Makoumbou est arrivée au Congo depuis le 5 septembre.

Dès lundi 3 octobre à 10 h 30, à bord d'un convoi artistique animé par un groupe traditionnel, ces œuvres seront visibles par le public brazzavillois tout le long de l'itinéraire allant de Mansimou-OMS à l'Institut français en passant par l'avenue de l'OUA et le boulevard des armées. Une manière originale d'inviter les Brazzavillois à venir à l'art. Car, comme l'indique le thème



Rhode Bath-Schéba Makoumbou

de l'exposition « Si vous ne venez pas à l'art, l'art viendra à vous ». Une fois les œuvres installées, mardi 4 octobre en soirée, un vernissage ouvrira l'exposition à l'Institut français, du 5 au 28 octobre. Les retrouvailles de l'ancienne pensionnaire de l'Ecole de peinture de Poto-Poto avec les Brazzavil-

lois s'annoncent passionnantes et pleines d'émotions. « J'ai été initiée sur ces terres par mon père à l'art depuis ma tendre enfance. Aujourd'hui, c'est à mon tour d'inciter le public qui n'a pas l'habitude de fréquenter des lieux culturels à s'intéresser à la création artistique ».

Marie Alfred Ngoma

JOURNÉE NATIONALE DU RIRE

La 2^e édition aura lieu ce 30 septembre à Brazzaville

C'est au cours d'une conférence de presse animée par le comité d'organisation de la deuxième édition de la Journée nationale du rire (Jonari) au ministère de la Culture et des arts, que cette annonce a été donnée.

L'événement aura lieu, ce vendredi 30 septembre à 16h au Palais des congrès et réunira les comédiens humoristes venus de tous les départements du Congo, sur le thème « Célébration, amusement, conscientisation ».

Au cours de cette conférence, Juslain Milandou Zedem (secrétaire exécutif), Karel Allakoua (superviseur), Chanelle Dauriana Kiba (responsable du pro-

tocele) assistés de Josué Bassoumba (chargé des médias) et Apos Nsiloulou (responsable de la logistique), ont tour à tour informé la presse que la Jonari est à sa deuxième édition. C'est une plate-forme et en même temps un événement qui fait la promotion du talent national, la moralisation de la vie publique par le rire. La Jonari se tient au troisième trimestre de chaque année. « Jonari est un événement congolais, organisé par les Congolais et pour les Congolais. Elle a été initiée en décembre 2015. Les premières

bases ont été posées avec tout le comité en décembre 2015 à la préfecture. Ça été un franc succès. Aujourd'hui, le public a compris le concept. Pour cette deuxième édition, nous attendons les artistes comédiens humoristes de tous les départements du pays, donc des nationaux », a précisé Juslain Milandou Zedem.

Le secrétaire exécutif du comité d'organisation, a ajouté que cette édition est très particulière, parce qu'il y aura sur la scène deux générations, la nouvelle et l'ancienne. Notamment la vieille classe à l'instar de Mbuta Loumingou, le groupe Molendé ... ; et la nouvelle classe dont il fait partie.

Dans sa réalisation, ont expliqué les organisateurs, Jonari contribuera à la consolidation de l'unité nationale, de la paix. Elle passera également des messages pour éradiquer des antivaleurs. Sa tenue le 30 septembre cadre avec la clôture des grandes vacances et le début de l'année scolaire 2016-2017, dans l'espoir qu'il y aura pour cette année un taux de réussite de plus de 50% d'admission.

Bruno Okokana



Juslain Milandou Zedem (secrétaire exécutif), Chanelle Dauriana Kiba (responsable du protocole) et Karel Allakoua (superviseur)

SPECTACLE

“Davy Kassa et Kingoli Les Combattants” en concert le 2 octobre 2016 au bar Music Hall (Top 50) pour la présentation de l'album (Ndzembe Kondze).

Invités d'honneur : Son Excellence Madimba et Zérhino Kassa.

PAF : 1000 FCfa

Heure : 15 heures précises

Contacts : 06 991 96 26 / 05 524 88 26

Les CD et DVD sont en vente sur place.

Venez découvrir notre gamme de produits

- Linge de maison
- Art de table
- Décoration
- Ustensiles de cuisine,
- Electroménagers
- Divers

Adresse: imeuble ARC, Brazzaville / Tel: 06 930 30 37
Email: homesweethome@gmail.com





Institut National du Travail Social
BP 545 - Tél 06 403 13 72 / 05 631 26 05
E-mail : intscongo@gmail.com
Brazzaville

COMMUNIQUE

Concours d'entrée
à l'Institut National du Travail Social

L'Institut National du Travail Social (INTS), annonce l'ouverture de son prochain concours d'entrée à Brazzaville pour une formation de 3 ans, dans les métiers suivants :

- Assistant de service de social
- Educatrice spécialisée
- Animateur de développement social local

Voici les conditions à remplir pour participer au dit concours :

- Etre de nationalité congolaise ;
- Etre âgé entre 18 et 22 ans ;
- Etre titulaire d'un baccalauréat (toutes séries confondues);

Composition du dossier au concours :

- Une demande manuscrite adressée au directeur général de l'INTS ;
- Une copie du diplôme (ou une copie d'attestation) légalisée du baccalauréat
- Un certificat de nationalité ;
- Une enveloppe kaki format A4 ;
- Une chemise cartonnée ;
- Une somme de 10.000 frs CFA non remboursable pour les frais d'inscription au concours
- 2 cartes photos d'identité en couleur.

Lieu de dépôt du dossier : Institut National du travail Social (Secrétariat du concours) :

- 03 Avenue des 3 francs (ex Guynemer), à côté du CEG les 3 glorieuses à Baongo.
- Arrêt de bus : virage

NB :

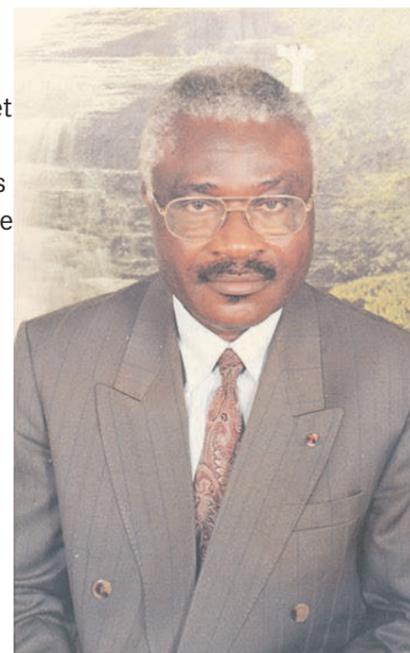
- Les inscriptions seront impérativement closes le 14 Octobre 2016 à 16 heures
- La date du concours est fixée au 23 octobre 2016.
- Lieu du concours : Brazzaville.

Pour de plus amples informations, appelez aux numéros suivants:

06 403 13 72 / 05 631 26 05 / 05 547 06 54

REMERCIEMENTS

Sensible aux nombreuses marques d'attention, d'affection et de soutien multiforme, manifesté suite au décès survenu, le 08 septembre 2016, à Paris, de monsieur Casimir Otta, et dans l'impossibilité de vous remercier individuellement, la famille prie amis et connaissances, de trouver ici, l'expression de sa gratitude et de ses sincères et profonds remerciements.



Avis de recrutement

Dans le but d'étendre et redynamiser son réseau de distribution, le quotidien "Les Dépêches de Brazzaville" portent à la connaissance du public brazzavillois qu'il recrute des revendeurs pour étoffer sa force de vente.

Toute personne intéressée est priée de se rapprocher de nos bureaux ou de nous contacter au : 06 800 76 36 / 05 595 34 94.

Réception :

- Lundi
 - Mercredi
 - Vendredi
- } 10h00-12h00 / 15h00-17h00

.....

Programme des obsèques de Ikonga Koumou Krissy Evrard (étudiant à Tunis)

Vendredi 30 septembre 2016

- 8h00 : levée de corps à la morgue du CHU ;
- 10h00 : recueillement à domicile sis, n°01 bis, rue Nzaba cité des 17 à Mfilou ;
- 12h00 : messe en la Basilique Sainte-Anne à Poto-Poto ;
- 14h00 : départ pour le cimetière Bouka
- 17h00 : fin de cérémonie.



VENTE

Parcelle à vendre avec Maison au marché de Ouenzé.

Prix 130 millions

Superficie : 400 m²

Tél. : 05 525 13 35 / 06 651 36 53



SECURITY GUARD

Gardiennage - Intérim et Prestation de services

Siège social : 2549, rue Charles de Foucault, centre ville / BP:805 / Tél.: 58 87 30/679 78 78/522 31 64/81 50 42

E-mail : secu_guard@yahoo.fr

L'insécurité grandissante de la société actuelle est aujourd'hui pour nous une préoccupation majeure. C'est pourquoi SECURITY GUARD vous propose ses agents afin de surveiller, de garder, de préserver, de détecter, de dissuader, d'intervenir et d'agir en temps réel. Une disponibilité optimale de 24heures/24 et 7 jours/7 par le biais des équipes homogènes alliant synergie et performance pour votre tranquillité.

À Bientôt



L'ÉCOLE CONSULAIRE DE POINTE-NOIRE, ESCIC, DONNE LA POSSIBILITÉ AUX BACHELIERS D'ÊTRE DIPLÔMÉS DE L'INSTITUT FRANCO-AMÉRICAIN DE MANAGEMENT (IFAM) DE PARIS.

Un cycle entièrement en anglais avec des enseignants qualifiés, expérimentés et multiculturels.

La rentrée de la promotion 2016 - 2017 est prévue pour le 24 octobre 2016. Les inscriptions se poursuivent en :

- Bachelor en anglais pour les bacheliers toutes séries (diplôme de IFAM / France).
- Bachelor BBA 3 en français et en cours du soir pour les détenteurs de BTS (IFAM).
- Master of Business Administration, MBA (diplôme de ESLSCA / France).
- Master en Management des Ressources Humaines, MRH (diplôme de ESLSCA).
- Master en Contrôle de Gestion, MCG (diplôme de ITESCIA Paris).
- Master en Qualité - Hygiène - Sécurité - Environnement, MQHSE (ITESCIA).
- Master en Management des organisations (ESLSCA).

Tél : 06 638 85 87 ; 04 43 148 27 - escicinfo2013@gmail.com ; site web : www.escic-cg.com

LIGUE DES CHAMPIONS

City malmené, Paris inquiété, l'Atletico domine le Bayern

Manchester City a connu son premier accroc de la saison avec un nul chez le Celtic (3-3), alors que l'Atletico Madrid a battu le Bayern Munich (1-0) mercredi, dans le choc de la 2^e journée de Ligue des champions. Décevant pendant une mi-temps, le PSG a finalement vaincu Ludogorets.

Groupe A

Le PSG, en allant s'imposer en Bulgarie à Sofia contre le Ludogorets Razgrad (3-1), a assuré l'essentiel et compte désormais 4 points, comme Arsenal (2-0 contre Bâle) : les deux favoris se détachent. Mais le contenu de la première période ne lève pas tous les doutes autour de l'équipe parisienne.

A Sofia, Unai Emery, sous pression depuis la défaite à Toulouse, alignait un 11 de départ proche de celui de Blanc ces dernières saisons. Mais sans mouvement, envie et idée, le PSG était bousculé et mené par de valeureux bulgares à la 15^e (Natanael sur coup-franc). Matuidi remettait les deux équipes à égalité à la 41^e. Puis Cavani y allait de son doublé (55^e et 60^e), évitant à Paris de sombrer dans la crise.

Arsenal de son côté est resté sur

la lancée de son match référence face à Chelsea (3-0) ce week-end, en battant Bâle avec un doublé de Walcott en première période (7^e et 26^e). Dominateurs et privés d'un penalty (faute sur Walcott (28^e), les Gunners ont aussi vendangé de nombreuses occasions franches (Sanchez aux 33^e, 38^e, 69^e et 89^e), Ozil (36 et 41^e) et Iwobi (57^e).

Classement :

1) Arsenal, 4 pts; 2) PSG, 4 pts; 3) Ludogorets, 1 pt; 4) Bâle, 1 pt.

Groupe B :

Le Napoli fait cavalier seul avec six points en poche, après avoir battu Benfica (4-2). Les Parthénopeens ont plié le match en dix minutes: alors qu'ils menaient (1-0) à la pause grâce à leur capitaine Hamsik(20^e), Mertens inscrivait un doublé (51^e et 58^e) et Milik un penalty (54^e) en moins d'une dizaine de minutes. Un certain relâchement a ensuite permis aux Lisboètes d'amenuiser la douleur de l'humiliation par Guedes (70^e) et Salvio (89^e).

L'équipe italienne, deuxième de son championnat, confirme son bon début de saison et s'approche à grands pas d'une qualification. Car dans le même temps, Besiktas et le Dyna-



L'ancien Parisien Moussa Dembélé a martyrisé les Citizens, à l'image de ce retourné acrobatique (Oli Scarff /AFP)

mo Kiev faisaient match nul (1-1). Quaresma avait ouvert le score d'un beau coup-franc, mais Tsygankov a égalisé peu après l'heure de jeu.

Classement :

1) Naples, 6 pts; 2) Besiktas, 2 pts; 3) Kiev, 1 pt; 4) Benfica, 1 pt.

Groupe C

Mené trois fois, et encaissant plus d'un but pour la première fois de la saison, le City de Pep Guardiola, jusque-là implacable, a eu toutes les peines du monde à ramener un point de Celtic Park dans un match fou (3-3). C'est un sérieux avertissement pour les Citizens, et un

motif d'espoir pour les Ecosais, qui s'étaient fait écraser (6-0) à Barcelone.

Dans ce match, Dembélé (3^e et 47^e) a inscrit un doublé et Sterling aussi: l'attaquant anglais a d'abord marqué contre son camp à la 20^e puis s'est rattrapé quelques minutes plus tard en égalisant. Fernandinho et Nolito sont les deux autres buteurs citizens.

Le match fut moins spectaculaire à Mönchengladbach, avec le succès étriqué du Barça (2-1) privé de Messi. Pourtant, les Allemands ont mené au score avec un but de Thor- gan Hazard, le frère d'Eden, à l'is-

sue d'une contre-attaque de classe (34^e). Mais Arda Turan a égalisé (65^e) puis Piqué a marqué le but de la victoire, profitant d'un ballon relâché par le gardien Sommer (73^e). Et le Barça caracole déjà en tête de son groupe.

Classement

1) Barcelone, 6 pts; 2) City, 4; 3) Celtic, 1 pt; 4) Borussia, 0 pt.

Groupe D

L'Atletico a réalisé une excellente opération en battant le Bayern (1-0), grâce à un but de Carrasco, d'une frappe croisée à ras de terre faisant poteau rentrant (35^e).

Le Bayern a eu la mainmise dans le jeu mais c'est bien l'Atletico qui s'est créé les occasions les plus franches, avec cette tête de Fernando Torres, seul devant la cage, sur le poteau, et ce penalty expédié par Griezmann sur la barre.

Dans l'autre match, Rostov et PSV Eindhoven se sont neutralisés (2-2) : Dmitry Poloz a donné l'avantage aux Russes à deux reprises (8^e et 37^e), tandis que Pröpper et De Jong ont égalisé aux 14^e et 45^e.

Classement

1) Atletico, 6 pts; 2) Bayern, 3 pts; 3) PSV, 1 pt; 4) Rostov, 1pt.

Camille Delourme

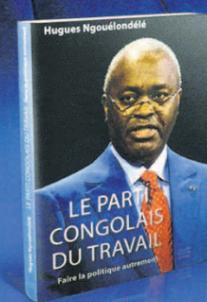
Vient de paraître



Hugues Ngouélondélé

LE PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL

Faire la politique autrement



ciomag **DSI-CLUB CONGO** **PRATIC**

Organisent la

3ème édition de l'IT Forum Congo

Événement placé sous le parrainage de

SE. M. Clément MOUAMBA, Premier Ministre

Thème :

- Arrimer le Congo à l'économie numérique

- Enjeux et perspectives

Le jeudi 6 octobre 2016

au Radisson Blu M'Bamou Palace

Hôtel de Brazzaville

Nos Sponsors :

SAP **CAPINFO** **MTN** **BUROTOP IRIS**

OFIS **PI SERVICES GROUP** **STATIM** **maza exclusive IT** **ACSI**

PARTENAIRE PRESSE

GÉOPOLITIQUE AFRICAINE **LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE**

Pour plus d'informations :

<http://www.ciomag-event.com/congo2016/>

ou Contacter: +242 06 97 52 551

NÉCROLOGIE

-Famille Ehouango – Bakaki
-Ofoulakoua Célestin Célio

Ont la profonde douleur d'annoncer à des amis et connaissances le décès de leur frère aîné, cousin, oncle et grand père, le colonel à la retraite : Ngouala François Moïse, décès survenu le samedi 24 septembre 2016 à Brazzaville.

Lieu de la veillée : 18, rue Manianga Talangai, référence derrière l'hôpital de Talangai.



CONSERVATION DE LA NATURE

Les pangolins classés en Annexe I de la Cites

Pour le Fonds mondial pour la nature (WWF), cette décision est une belle victoire pour ces mammifères insectivores, qui constituent « l'une des espèces les plus menacées et les plus braconnées », parce qu'elle leur procurerait une protection totale dans le cadre de la Cites, écartant toute question relative à leur commerce légal et rendant la tâche plus difficile aux trafiquants qui seront plus lourdement sanctionnés.

La Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (Cites) vient de recommander, dans le cadre de sa dix-septième conférence des parties qui se tient à Johannesburg en Afrique du Sud, du 24 septembre au 5 octobre, le classement en Annexe I des huit espèces de pangolins – quatre espèces d'Asie et quatre espèces d'Afrique.

Pour le Fonds mondial pour la nature (WWF), qui salue cette résolution, la décision devrait permettre de mieux protéger ces espèces particulièrement menacées par le commerce international. Mammifère insectivore, a souligné cette ONG internationale dans un communiqué du 28 septembre, si le pangolin, qui est

aussi appelé fourmilier écaillé, est méconnu, il est pourtant le mammifère le plus braconné au monde. Jusqu'à ce jour, a relevé le WWF, les huit espèces de pangolins étaient classées en Annexe II de la Cites. Son classement en Annexe I impliquerait l'interdiction de son commerce international. « C'est une grande victoire et une nouvelle aussi extraordinaire que rare pour les pangolins, l'une des espèces les plus menacées et les plus braconnées », s'est réjoui le WWF.

Ce jour, a souligné la cheffe de la délégation du WWF pour la COP17 de la Cites, Ginette Hemley, marque une belle avancée pour la conservation des espèces sauvages. Mais, a-t-il soutenu, les pangolins auront une véritable chance de survie si les pays s'engagent et agissent avec la même détermination dont ils ont fait preuve aujourd'hui. « Peut-être les pangolins perdront-ils alors le titre de mammifères les plus braconnés », a-t-elle espéré.

De l'avis de WWF, en effet, donner aux huit espèces de pangolins une protection totale dans le cadre de la Cites écarte toute question relative à leur commerce légal et rendra la tâche plus difficile aux trafiquants qui seront plus lourdement sanctionnés.



Pangolin (*Manis tricuspis*) / photo John E. Newby, WWF

Mais, a-t-elle prévenu, la lutte ne s'achève pas ici. Les pays parties à la Cites, a conseillé l'ONG, doivent maintenant se mobiliser pour que la décision soit appliquée. « Le commerce illégal sera toujours une menace pour les pangolins tant que la demande de viande et d'écaillés persistera. Nous devons redoubler d'efforts pour combattre le braconnage et le trafic de ces espèces, et réduire la demande de produits illégaux issus de la faune sauvage, notamment en Chine et au Vietnam », a averti cette organisation.

Le WWF est l'une des organisations de conservation indépendantes les plus grandes et les plus respectées au monde, avec plus de 5 millions d'adhérents et un réseau mondial actif dans plus de cent pays. Cette organisation s'est donné la mission de stopper la dégradation de l'environnement naturel de la terre et de construire un avenir où les humains pourraient vivre en harmonie avec la nature, en conservant la diversité biologique de la planète, en veillant à ce que l'utilisation des ressources naturelles renouvelables soit durable et en promouvant la réduction de la pollution et de la surconsommation.

Lucien Dianzenza

SITUATION POLITIQUE EN RDC

Le coup de gueule de Jean-Marc Ayrault

Le chef de la diplomatie française est d'avis que la RDC s'enfonce un peu plus dans la répression et la violence à l'approche de la fin du dernier mandat de Joseph Kabila.

Alors que les récents propos de François Hollande tenus en marge de la dernière assemblée générale de l'ONU à New York imputant aux autorités congolaises la responsabilité des violences du 19 et 20 septembre à Kinshasa sont encore frais dans les mémoires, c'est au tour de Jean-Marc Ayrault d'enfoncer le clou. Le ministre français des Affaires étrangères qui s'exprimait le 28 septembre devant les étudiants de Sciences-Po n'a pas manqué d'évoquer la situation politique en RDC. Le tableau qu'il a dressé de ce pays sous-continent plus vaste que la France est peu reluisant.

Ses appréhensions par rapport à l'avenir qu'il estime sombre de la RDC découlent des dernières violences ayant mis le pays sous des yeux de revendication populaire en faveur du respect de la Constitution. Et d'affirmer, sans détours, que la RDC est « au bord de la guerre civile ». Quoiqu'il reconnaisse le potentiel naturel énorme dont regorge le pays, le chef de la diplomatie française est d'avis que les perspectives économiques ne plaident pas en faveur de la RDC qui s'enfonce dans un cycle de violence et de répression à trois mois de la fin du mandat constitutionnel du président Joseph Kabila qui, d'après lui, tient la clé de la solution. Celle-ci passerait, à



Jean-Marc Ayrault

ses yeux, par la non-représentation de l'actuel président à la prochaine présidentielle. Il l'invite, par ailleurs, à annoncer solennellement « qu'il ne se représentera pas ».

Sur le chapitre du dialogue national actuellement suspendu officiellement pour permettre aux parties prenantes de s'imprégner du draft de l'accord politique proposé par la facilitation, le diplomate français a souligné l'intérêt qu'accorde son pays à ces pourparlers. « La France joue son rôle pour tout faire pour que le dialogue national ait lieu, pour que la date des élections soit fixée et pour que le président sortant, dont on garantira la sécurité, annonce clairement qu'il ne se représente pas », a-t-il déclaré.

Alain Diasso

VIOLENCES EN RDC

L'administration américaine charge les généraux Gabriel Amisi et John Numbi

Le bureau du département du trésor américain de contrôle des avoirs étrangers (Ofac) vient de placer ces deux officiers supérieurs des Fardc sur la liste des personnalités dont les avoirs et biens sont gelés aux États-Unis.

La série des sanctions ciblées envisagées par de l'administration américaine contre des autorités congolaises qui entraveraient le processus démocratique continue. Après le général Célestin Kanyama, objet des sanctions financières pour sa présumée « responsabilité dans des violences et des disparitions » observées lors de l'opération « Likofi » initiée en son temps à Kinshasa contre les bandits, deux autres hauts officiers des Fardc sont désormais dans le collimateur du département du Trésor américain. Il s'agit des généraux Gabriel Amisi Kumba et John Numbi, respectivement commandant de la première zone de défense de l'armée congolaise et ancien chef de la police nationale congolaise. D'après le directeur en exercice de l'agence du Trésor, des responsables actuels et anciens du gouvernement « ont mené des actions qui minent le processus démocratique en RDC et répriment les droits politiques et les libertés du peuple congolais, créant le risque de perpétuer et d'accroître davantage l'instabilité en RDC et dans

la région des Grands lacs ». L'Ofac du département du Trésor des États-Unis charge les deux précités pour des faits qu'il estime susceptible d'entraver l'évolution du processus démocratique en RDC. L'ancien chef de la police nationale John Numbi aurait, d'après l'administration américaine, interféré dans le déroulement des élections de gouverneurs de mars 2016 dans les quatre provinces issues de l'ex-Katanga en usant d'intimidation violente pour s'assurer la victoire de candidats affiliés à la coalition au pouvoir.

Quant au chef des unités Fardc dans la Première zone de défense, le général Gabriel Amisi, il lui est reproché, d'après la même source, la répression sanglante des manifestations de janvier 2015 et, surtout, l'usage excessif de la violence par les Fardc lors des manifestations politiques de l'opposition. Concrètement, le Trésor américain envisage le gel de leurs avoirs éventuels aux États-Unis assortit de l'interdiction à tout ressortissant américain de réaliser des transactions avec eux. Ces sanctions constitueraient, d'après des sources, le premier palier d'une série d'autres plus contraignantes. La réaction de Kinshasa à ces sanctions américaines est attendue dans les prochaines heures, le temps pour les autorités de s'imprégner de cette décision, apprend-on.

A.D.

SANCTIONS AMÉRICAINES

La RDC dénonce des ingérences extérieures attentatoires à son autodétermination

La réaction du gouvernement à la décision du bureau du département du Trésor américain de contrôle des avoirs étrangers (Ofac) concernant les sanctions financières imposées aux généraux Gabriel Amisi Kumba et John Numbi, respectivement commandant de la première zone de défense des Fardc et ancien chef de la police nationale congolaise, ne s'est pas fait attendre.

C'est par le biais d'un communiqué signé par son porte-parole que le gouvernement a tenu à fixer l'opinion sur cette affaire. Prenant la défense de deux officiers incriminés, le gouvernement dénonce ce qu'il considère comme des « initiatives cavalières sans qu'aucune plainte dans l'ordre judiciaire interne n'ait été prise » à l'endroit des officiers incriminés. Et de s'interroger sur la logique et les motivations des autorités américaines en prenant ces sanctions lorsqu'on sait que l'un des officiers concerné était bien dans son rôle lors des événements du 19 et 20 septembre. Il est simplement sanctionné, dit le communiqué, « pour avoir empêché avec trop de fermeté des bandes d'émeutiers qui s'apprêtaient à incendier le palais du peuple, siège du Parlement congolais en sauvant des flammes le temple de la démocratie de notre pays ».

Quant à l'autre officier, le gouvernement soutient qu'il était suspendu et donc n'était pas en fonction pendant le déroulement des faits qui lui sont reprochés. « Le gouvernement invite le peuple congolais à se souder au-delà des divergences partisans pour plus de réflexion et de prospective afin de comprendre où se situent réellement ses intérêts nationaux », peut-on lire dans ce communiqué du gouvernement qui ne manque pas de rappeler le cas de la Libye et du Sud Soudan conduits au chaos à cause des pressions et des injonctions de ceux qui se sont arrogé le rôle de maîtres du monde. Et le gouvernement d'enfoncer le clou en ces termes : « La RDC déjà victimes de ces schémas imposés de la part de ces mêmes États (...) ne veut plus en aucun prix alourdir le tribut à payer aux adeptes des ingérences extérieures attentatoires à son autodétermination ».

Alain Diasso

AGRICULTURE

Onze principes nationaux pour la production responsable d'huile de Palme en RDC

Ces principes, qui rentrent dans le cadre de l'Initiative TFA 2020, guideront les actions futures dans la filière d'huile de palme pour sa durabilité et son efficacité.

Les participants à l'atelier organisé du 27 au 28 septembre dans la salle Arche située dans l'enceinte de la Clinique Ngaliema, à Kinshasa, ont produit onze principes nationaux visant à guider la RDC dans sa politique sur la filière huile de palme. Ces principes nationaux sur la production responsable d'huile de Palme rentrent dans le cadre de l'Initiative TFA 2020, élaborés et adoptés par les participants. Les participants ont, en premier lieu, noté que la culture du palmier à huile, en se conformant à la politique agricole nationale et au plan d'aménagement du territoire, se fixe l'objectif du taux zéro déforestation à l'horizon 2025. Deuxièmement, ils ont établi que la politique agricole promeut les intérêts, les opportunités et les moyens de subsistance des petits producteurs d'huile de Palme.

Le troisième principe souligne que l'investissement dans le secteur huile de palme s'aligne dans un partenariat gagnant-gagnant entre les entreprises (publiques et privées) et les communautés locales et les peuples autochtones. Mais le quatrième note que la filière Huile de palme promeut une commercialisation qui accorde un équilibre entre le marché local, national et international. Ces travaux ont également accordé que la culture du palmier à huile priorise les anciennes plantations abandonnées ou inactives, les zones savanicoles et les paysannats dans les bassins de production (zones huilières) et que la chaîne de valeur Huile de palme respecte les exigences de la norme RSPO pour les agro-industries et le promeut pour les organisations des petits producteurs.

Selon le huitième principe, la chaîne de valeur Huile de palme promeut l'utilisation d'énergies vertes. Cepen-



La clôture des travaux par le représentant du ministre en charge de l'Agriculture/Photo Adiac.

dant, selon le huitième principe, la dite chaîne de valeur Huile de palme promeut la participation des femmes et des groupes minoritaires/marginalisés dans la prise de décisions. Le neuvième principe établit que les entreprises du secteur Huile de palme appliquent les standards nationaux, sociaux et environnementaux REDD+, le CLIP et le mécanisme des plaintes et recours. Et, le dixième souligne que les droits fonciers des communautés locales et peuples autochtones sont respectés. Alors que le dernier stipule que le développement de la chaîne de valeur Huile de Palme se base sur les résultats de recherches et sur des innovations pertinentes pour la RD Congo. En plus de ces principes, les participants aux travaux de Kinshasa se sont également attelés à la mise en place d'une plate-forme de travail afin de faire le suivi de l'application de ces principes ainsi que pour un travail en synergie.

Un travail qui tombe à point nommé

Le représentant et directeur de Proforest, David Hoyle, dont la structure à côté du Fonds mondial de la nature (WWF) et d'autres ont participé activement à ces travaux, a souligné l'importance de ces résultats obtenus à l'issue de cet atelier qui définissent une filière huile de palme durable pour la RDC. Tout en saluant la mise en place de la plate-forme, il s'est réjoui que l'équipe congolaise qui fera le voyage pour Abidjan dans le cadre de la Tropical forest

alliance (TFA) 2020 ait de la matière à soumettre à ces travaux.

Pour le représentant d'Oxfam, qui a exprimé sa joie de voir ces travaux aboutir à ces onze principes et à la mise en place de la plate-forme, ces principes réalisables feront que la culture de l'huile de palme en RDC se fasse d'une manière responsable par toutes les parties prenantes du secteur. À l'en croire, ces résultats constitueront les principes qui vont guider les actions futures dans ce secteur permettront de redorer le blason terni de la RDC dans ce domaine qui, avant l'indépendance, était un pays exportateur de l'huile de palme et que près de cinquante ans après est devenue un importateur de ce produit, malgré les énormes potentialités dont elle regorge. Le représentant du ministre chargé de l'Agriculture, le Pr Lucien Nyembo, qui a clôturé ces travaux, a souligné la volonté du gouvernement de promouvoir une production d'huile de palme responsable et durable. Tout en soulignant la qualité du travail abattu par les participants, il a noté que l'arrêté pris par son ministre décidant l'installation des pépinières pilotes dans les 26 provinces rentre dans le cadre du développement de l'agriculture, notamment du secteur de l'huile de palme. À l'en croire, ces résultats constituent un pas important dans le secteur de l'exploitation de l'huile de palme.

Lucien Dianzenza

DOTATION

Remise des jeeps au PNLT et PNLP

Deux programmes spécialisés du ministère de la Santé publique viennent d'être dotés des jeeps neuves et des motos, achetés sur financement du Fonds mondial de lutte contre le paludisme, la tuberculose et le sida. C'est le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi Mukwampa, qui a procédé au parking de l'hôtel du gouvernement à la remise des clés de ces matériels roulants. Cette dotation du Fonds mondial via Caritas Congo s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la maladie.

Le Programme national de lutte contre la tuberculose (PLNT) représenté par son directeur adjoint, le Dr Serge Bisuta, a reçu au total quinze jeeps et vingt-sept

motos dans le cadre de la mise en œuvre des activités contenues dans la note conceptuelle unique de tuberculose-VIH-sida 2015-2017 signée entre le gouvernement de la RDC par l'entremise du ministère de la Santé publique et le bailleur de fonds mondial. Les clés de ces jeeps ont été remises par le secrétaire exécutif de Caritas-Congo, le Dr Bruno Miteyo, au ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, qui, à son tour, les remettra au secrétaire général à la santé publique. Celui-ci les remettra au directeur adjoint du PNLT, le Dr Serge Bisuta.

Pour le directeur adjoint du PNLT, c'est donc un motif de courage et de joie. Ces jeeps, a-t-il dit, sont très utiles pour le travail sur le

terrain en termes de supervision, de visite et même de transport de médicaments et autres intrants dans les provinces.

Pour le secrétaire exécutif de Caritas-Congo, le Dr Bruno Miteyo, la remise de ces jeeps est une réponse positive que le gouvernement vient de donner aux besoins ressentis dans les différentes provinces du pays et au niveau national. « Je ne peux que me réjouir parce que ces outils vont répondre au problème qui se pose sur le terrain », a-t-il reconnu. Le programme national de lutte contre le paludisme (PNLP) est le deuxième programme à bénéficier de la dotation du Fonds mondial. Ce programme a réceptionné à travers son directeur, le



Le ministre de la Santé publique remettant des clés au secrétaire général à la Santé

Dr Joris Losima, dix-huit jeeps pimpantes neuves destinées au niveau central et provincial et une jeep au CCM. Le ministre de la Santé publique a remis les clés de ces jeeps au secrétaire général à la Santé qui à son tour les a remises au directeur du PNLP, Joris Losima. Les deux directeurs de ces programmes ont promis un bon usage de ces jeeps pour ren-

forcer la surveillance de la maladie. « Cette dotation vient renforcer les capacités tant du niveau national que provincial pour leur permettre de se rapprocher des chefs de zones de santé et des infirmiers qui soignent les malades au quotidien de manière à leur apporter conseil pour des soins de qualité », a-t-il indiqué.

Aline Nzuzi

DIVISION 1

V.Club écrase FC MK en première journée dans la zone ouest

La première journée de la phase des poules de la 22^e édition du championnat national de football - Division 1 - dans la zone de développement ouest a débuté le 28 septembre au stade des Martyrs de Kinshasa, avec la rencontre entre l'AS V.Club et le FC MK.

Les Dauphins noirs coachés par Florent Ibenge se sont imposés sans difficulté par trois buts à zéro, face au club tuteuré par l'homme d'affaires Max Mokey Nzangi. V.Club démarre donc en trombe sa saison 2016-2017. Pour cette rencontre, Florent Ibenge a aligné Landu Makiese dans les perches et dans le champ le capitaine Landu Pua-ti, Padou Bompunga, Junior Baumeto, Ngonda Glody, Franchisco, alias Obama, Bangala Litombo Yannich, le Malien Idrissa, le Swazi Nthunzi, le revenant Etekiama Agiti (revenu d'une suspension de deux ans de la Confédération africaine de football), le Malien Omar Sidibe et le Camerounais Yazid Atouba. Tibolia, Dido Bafola, Ruddy Makwekwe, Ikanga Mayimona, alias Lampard, Guy Lisadisou et le Rwandais Ernest Sugira ont débuté sur le banc des remplaçants. Du côté du FC MK, il y



V.Club de Kinshasa (photo leopardsfoot.com archives)

a eu Ahendeke Hervé dans les perches et dans le champ, Matoka, Kapayi, le capitaine Mfuki, Eyoko, Lema, l'ailier international Zacharie Mombo, Mamba Nzikila, Junior Olémi, Likango Mbala et Mvumba.

V.Club a ouvert la marque à la 26^e minute par le Malien Sidibe Omar. Le club coaché par Florent Ibenge a conservé cet avantage au tableau d'affichage jusqu'à la fin de la première période. En seconde période, le FC MK a tenté de faire le siège

du camp de V.Club qui a tenu bon dans ses lignes défensives. Entré dans le cours du jeu à la place de l'ancien attaquant international rwandais Taddy Etekiama Agiti, l'attaquant des Amavubi du Rwanda, Ernest Sugira, a inscrit le deuxième but de la victoire des Dauphins Noirs sur l'une de ses premières ballons, trompant tranquillement le gardien de but Hervé Ahendeke. Monté sur l'aire de jeu dans le dernier quart d'heure de la partie, Chico Ikanga Mayi-

mona, alias Lampart, a inscrit le troisième but de V.Club à la 90^e minute. Première sortie réussie donc pour les Dauphins Noirs de Kinshasa en cette 22^e édition du championnat national de football, avec une victoire suffisante et nette sur le FC MK par trois buts à zéro.

L'on apprend que dans la zone de développement est, l'AS Nika de Kasongo dans la province du Maniema a été battu sur son terrain par l'AS Dauphin Noir de Goma (province du Nord-Ki-

vu) par un but à deux. Par ailleurs, le maire de Lubumbashi, Jean Oscar Sanguza Mutunda, aurait autorisé l'organisation du derby de Lubumbashi entre le FC Saint-Eloi Lupopo et le TP Mazembe, le 28 septembre, au stade Frédéric-Kibassa-Maliba, en première journée de la zone de développement centre sud. 24 heures plutôt, il avait pris la décision d'interdire cette rencontre.

Martin Engimo

PUBLI-REPORTAGE

Total E&P Congo présente l'exposition « Sur la route de Moho Nord »

Le Centre culturel Jean Baptiste Tati Loutard a abrité le 21 septembre la cérémonie de vernissage de l'exposition « Sur la route de Moho Nord » en présence de Jean-Marc Thystère Tchicaya, ministre des hydrocarbures, Roland Bouiti Viaudo, député-maire de la ville, Jean Louis Banthoud, directeur de cabinet du préfet de Pointe-Noire, Pierre Jessua, directeur général Total E & P Congo, Nathalie Thystère Tchicaya, marraine du FPU Likouf et des invités.

L'exposition « Sur la route de Moho Nord » a réuni 16 artistes peintres

congolais présentant 24 tableaux illustrant le projet Moho Nord. Ces toiles vont décorer la barge flottante le FPU Likouf qui, en provenance de la Corée du Sud, va dans quelques jours rentrer dans les eaux territoriales congolaises avant de trouver son emplacement final situé à 75 km des côtes.

« Cette exposition a été organisée, pour sublimer l'art, la peinture congolaise en harmonie avec le projet Moho Nord qui entre dans sa dernière ligne droite. Faire connaître si besoin était les peintres congolais et créer une sorte d'émulation autour de ce projet est notre objectif », a dit Yves Duteil, responsable du projet Moho Nord à Total



E & P Congo. En effet, Emmanuelle Jessua, présidente du jury mis en place pour la sélection de douze meilleurs tableaux, a présenté les critères de meilleures œuvres : 50 % des suffrages sont issus du public et 50 % autres des suffrages du jury. Au terme du vote, la toile de Gerly Mpo a obtenu le premier prix, suivi respectivement de celles d'Euloge Malonga et de Junior Beniamino. D'après Yves Duteil, « les douze tableaux sélectionnés sur les 24 vont figurer sur le calendrier officiel 2017 de Total E&P Congo », tandis que tous les 24 seront exposés dans le FPU Likouf. En louant les mérites et le courage des artistes peintres, Nathalie Thystère Tchicaya a déclaré à la fin du vernis-

sage que « Les artistes de talent rassemblés ici nous ont fait voyager, à travers leurs œuvres, dans les arcanes de cette grande industrie ». Marraine de l'exposition et du FPU Likouf, l'épouse du ministre des hydrocarbures a remercié Total E&P pour son engagement citoyen et l'excellente idée d'organiser cette exposition.

Moho Nord est le plus grand projet pétrolier jamais réalisé au Congo. Situé à environ 75 kilomètres de Pointe-Noire par des profondeurs d'eau de 750 à 1200 mètres, Moho Nord dont la production de la première phase a démarré le 9 décembre 2015 représente 10 milliards de dollars d'investissements et produira à terme 140 000 barils/jour.



MOTS FLÉCHÉS N°107

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

BRISER LA CROÛTE	EAU DE MER	DÉFAVORISER	EMBALLAGE DE POUDRE	INVITÉS	CHEF CHINOIS	NOM DE THÉÂTRE
VERT TENDRE	PRÉNOM FÉMININ	EXPRIMERAI	AIMÂT VRAIMENT CRIER DANS LA RUE	CONVOITE	JOYEUSES RÉACTIONS	
SECRET RÉVÉLÉ						
ÉTENDRE À TOUS						
					BIEN FOURNI	
BON POUR TRACER		CAUTIONNÉE				ARRIVE À ATTEINDRE
PETIT LIEU-TENANT		À MOITIÉ				
	ANCIEN ROYAUME ASIATIQUE			ADRET OU UBAC	ELLE A SES PETITS PROTÉGÉS TRÈS IRRITÉE	
LE TEMPS DU GÉOLOGUE		ENFANT DE LA FAMILLE			ACTINIUM POUR LE CHIMISTE	
EXISTES		FAÇON D'ÊTRE			PETITE VOITURE	
	MESURE			ÉTRANGER À LA RELIGION		
	TERRAIN DE TENNIS					
PRINCIPE CHINOIS	NOMMA			CONTESTE		
	GORGÉE D'EAU					
		FAIS DE L'EFFET		AGENT DE LIAISON		POCHE D'ESTOMAC D'OISEAU
		VIDÉE TELLE UNE BARQUE		POINT NÉGATIF AU GOLF		
COLLECTE				ANNULE UNE LOI		
OTTOMAN				EST-SUD-EST		
		AVOUE SON DÉSAVEU			DÉTRUIT PROGRESSIVEMENT	AUXILIAIRE DE TOUS LES TEMPS
		IL TIENT TÊTE				
ROCHER EN MER			ATTEINT PAR LE MAL DU SIÈCLE			
ADVERBE DE LIEU			EXPERT			
	PRÊTRE ORTHODOXE			INITIALES DEVANT LE CHRIST	(QU'IL) POSSEDE	
	ADRESSE DE PC					
HOMME D'AUTREFOIS				HABILLER POPULAIREMENT		
PAPI						
		SON CHEF-LIEU EST BEAUVAIS			MORCEAU DE TERRAIN	

SUDOKU N°107

>FACILE

6	1	3						
			7	8				
	4	7	8	9	1		3	
	1	5	6		4			2
8	9			1			5	3
7		3		9	1	6		
	3	9	4	8	6	7		
		8	6					
			2	3	5			

>MOYEN

1	9	2	6	7				
5		7	1					
		8	7	3	9		5	
	1			5	8			
		8	2					
	2	6					3	
7	9	3		1	4			
				8	2		7	
		5	4	7		6	3	

>DIFFICILE

		3	8				5	
	6	2				1	9	
	7	9	6					
	8		9	3		5		
	1			4			2	
		5	2	6			8	
					4	9	1	
	5	8				4	3	
	9				5	8		

MOTS CROISÉS N°107

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

>HORIZONTALEMENT 1. Il fait parfois négligé. - 2. Belle de nuit. L'une des Cyclades. - 3. Causé un préjudice. Te laissais aller. - 4. Utilisa son pistolet. Roulés dans la farine. - 5. Met l'oh à la bouche. Tour abrégé. - 6. Le faux est un traître. Transporté... ou enlevé. - 7. Île en Atlantique. Une aubaine pour le marchand de sable. Il survient après coup. - 8. Affluent du Rhin. Second ou seconde. - 9. Premier criminel. Qui manque singulièrement d'intérêt. - 10. Qui ne peuvent cacher leur profonde irritation.

>VERTICALEMENT A. Il se trouve régulièrement sur les dents. - B. Boîte à lunettes. Qui appuie sur la détente. - C. Période de sérénade. Joignit les deux bouts. - D. Éclat de rire. Rugueux pour la langue. Initiales pieuses. - E. Blonde anglaise. Fit passer un souffle nouveau. - F. Couvre-chef. Abri du lièvre. - G. Faire sauter un train. Ultime rapport à la belote. - H. Jurassique inférieur. Qui est difficile à avaler. - I. Nul ne peut l'ignorer. Impôt indirect. Arrivé au monde. - J. Aux oreilles taillées en pointe.

MOTS À MOTS N°107

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre et cinq lettres proposés, composez un troisième mot de neuf lettres.

- ① N A G E R + G E N E = [E | | | | | | | | E]
- ② T A I R E + R E P S = [S | | | | | | | | E]
- ③ C E T T E + T O L E = [C | | | | | | | | E]

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°106

T	D	D	A	A	P
M	O	L	E	N	E
R	A	M	O	N	E
A	C	C	E	S	S
H	A	N	I	N	O
T	A	T	E	T	R
I	P	E	E	M	I
O	T	A	A	S	E
R	A	T	C	H	O
A	C	C	R	O	C
L	D	U	C	A	L
C	A	P	E	T	N
P	A	N	E	T	U
T	I	C	T	A	C
E	H	I	U	T	F
G	R	A	A	L	V

SUDOKU N°106

5	3	8	7	1	2	4	6	9
1	2	4	8	9	6	5	3	7
7	9	6	4	5	3	1	8	2
4	7	2	1	3	8	6	9	5
6	5	1	9	7	4	8	2	3
3	8	9	2	6	5	7	1	4
8	6	7	5	2	9	3	4	1
2	4	5	3	8	1	9	7	6
9	1	3	6	4	7	2	5	8
2	3	8	9	6	7	1	5	4
1	4	7	5	3	8	6	9	2
9	5	6	4	2	1	8	3	7
3	7	9	1	4	2	5	6	8
4	8	5	3	7	6	2	1	9
6	2	1	8	5	9	7	4	3
5	9	2	7	1	4	3	8	6
7	1	4	6	8	3	9	2	5
8	6	3	2	9	5	4	7	1
7	2	3	9	4	8	6	5	1
1	5	9	3	6	7	4	8	2
6	8	4	5	1	2	7	3	9
4	1	5	2	8	3	9	6	7
3	6	8	7	9	1	2	4	5
2	9	7	4	5	6	8	1	3
9	4	1	6	2	5	3	7	8
5	7	2	8	3	4	1	9	6
8	3	6	1	7	9	5	2	4

MOTS CROISÉS N°106

F	O	U	T	R	E	M	E	N	T
O	B	S	C	E	N	I	T	E	
R	E	H	S	R	A	T	A		
F	I	N	A	S	S	E	R		
A	R	I	D	E	S	Q	A		
I	T	O	M	B	E	U	R		
T	E	R	R	E	S	E	T		
U	S	A	L	T	R	O	P		
R	A	T	I	E	R	E	I	O	
E	U	E	R	A	G	U	S	E	

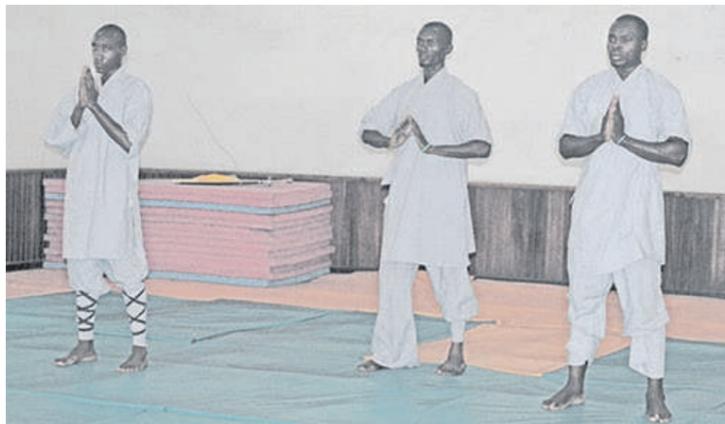
MOTS À MOTS N°106

1/CARRELEUR 2/DÉRISOIRE 3/SÉLECTEUR.

KUNG-FU WUSHU

Trois maîtres congolais rentrent du Temple Shaolin

Christ Loubaki Banzouzi, Sylvain Mouaya et Daril Maïka Mouposse ont pris part à un stage de Wushu en Chine. Après trois mois d'apprentissage au Temple Shaolin, ils ont regagné Brazzaville.



Démonstration des maîtres revenant de Chine /crédit photo adiac

Reçus en grande pompe, les membres de la Fédération congolaise de Wushu et bien d'autres athlètes, les trois maîtres ont procédé à une démonstration technique au Dojo "Les Verts" dans le zoo. Une manière de prouver qu'ils ont élevé leur niveau technique grâce à ce stage de formation passé dans le pays où le kung-fu est né. Ils y ont, en effet, appris plusieurs tahulus (katas), le sanda (...), la chorégraphie. En dehors des aspects techniques, les maîtres congolais ont beaucoup appris sur la médecine, l'acupuncture (...), la calligraphie aussi. « Ce stage nous a permis de découvrir ce qu'on ignorait jusque-là. Personnellement, j'ai acquis une grande stabilité dans l'exécution des techniques. La perfection, elle, viendra avec le temps », a déclaré Sylvain Mouaya qui a promis partager les connaissances acquises en Chine avec les autres maîtres qui n'ont pas eu la chance d'effectuer le déplacement de l'Empire du milieu.

Le président de la Fédération congolaise de Wushu, Dzibril Kouma a, quant à lui, félicité ces maîtres venus de Chine. « À travers leur démonstration on a constaté qu'ils ont réellement appris et qu'on peut compter sur eux pour la Coupe du monde 2017. Ils doivent donc continuer à travailler puisque nous avons beaucoup de défis à relever à l'avenir », a-t-il déclaré tout en adressant ses remerciements à l'ambassade de Chine qui a permis à la fédération de décrocher cette opportunité d'envoyer les athlètes congolais apprendre dans un monastère si célèbre : le Temple Shaolin.

Rominique Nerplat Makaya

HANDBALL

Les arbitres en attente des résultats du stage de passage de grade

La première session du stage arbitral visant à permettre aux candidats venus de plusieurs pays d'Afrique d'obtenir le statut d'arbitre continental vient de prendre fin à Brazzaville. Ceux de la seconde session, en provenance de la Côte d'Ivoire, de l'Algérie, du Maroc et du Congo, pays hôte, ont pris le relais au gymnase Nicole Oba de Talangaï. La publication des résultats est prévue le 4 octobre prochain.

Les arbitres candidats, de la première vague, ont regagné leurs pays respectifs attestation de participation au stage international de passage de grade à la main. Ils sont Angolais, Tunisiens, Egyptiens, Cap-Verdiens, Gabonais et Congolais des deux rives du fleuve. Les autres qui les ont remplacés à Brazzaville feront autant à la fin de leur session. « Si vous recevez une enveloppe, ça veut dire que vous avez obtenu le badge faisant de vous arbitres continentaux. Si vous n'en recevez pas cela signifie que vous avez échoué », a expliqué le chargé de la formation de la Confédération africaine de handball (Cahb), Kevin Konan. La publication des résultats ne se fera donc pas lors d'une cérémonie solennelle. Chaque candidat sera informé de son succès ou son échec selon qu'il reçoive le courrier de la Cahb ou pas.

Optimistes

Aucun stagiaire ne voit l'échec à sa porte. Tous rassurent avoir bien travaillé pour décrocher le badge Cahb. « Avant de venir j'ai pris le temps de me préparer sérieusement no-

tamment sur le plan physique car sur cet aspect beaucoup d'arbitres femmes accusent des difficultés. C'est la partie la plus difficile du stage mais j'ai fait des courses de vitesse et de fond pour être à la hauteur. Je crois que j'obtiendrai le statut d'arbitre Cahb », a déclaré Gisèle Malubanga Matata, une stagiaire venue de la RD Congo. Yannick Stéphane Pindi du Gabon a lui aussi affiché un grand optimisme quant aux résultats tout en

un grand rôle à jouer dans cette discipline que nous aimons tous ».

Le président de la commission d'arbitrage de la Confédération africaine de handball, Laurent Kuete, qui a animé la formation en compagnie d'Aimé Beng, a expliqué que seuls ceux qui ont atteint les pourcentages requis seront déclarés admis. Il a néanmoins salué la volonté d'apprendre des stagiaires en les exhortant de revoir les zones



Les arbitres stagiaires brandissant leurs attestations de participation au stage de passage de grade Cahb/crédit photo adiac

reconnaissant quelques-unes de ses faiblesses, la perfection n'étant pas de ce monde. « Nous avons eu des enseignements dignes, nous permettant de nous hisser à un niveau plus haut. Je suis rassuré de décrocher le badge Cahb même si j'ai accusé quelques difficultés sur les aspects théoriques de la formation », a-t-il dit.

Les exhortant à mieux faire, le président de la Fédération congolaise de handball, Henri Joseph Parra, a déclaré : « On ne peut pas parler du handball de qualité sans arbitre de haut niveau. Vous avez

d'ombres sur lesquelles les critiques ont été faites, améliorer leur travail, promouvoir la montée de la gente féminine dans la corporation arbitrale. Il s'est par ailleurs dit rassuré de ce que les lendemains de l'arbitrage africain seront meilleurs avec l'espoir de voir le Congo leur donner encore d'occasions de se revoir non pas uniquement pour des stages de ce genre mais des grandes compétitions cette fois-là. Le pays ayant toutes les infrastructures sportives requises pour le faire.

R.N.M.

BRIN D'HISTOIRE

Regard sur les cinquante dernières années 1965-2015

1996 (38)

À la lumière d'un passé récent, il n'est pas exagéré d'affirmer que les Congolais sont amnésiques. En 2015 et 2016, ils ont oublié qu'en 1996, tous les ingrédients des crises qui agiteront le Congo sont en place. Les acteurs, les mêmes, excepté Lissouba et Yhomby Opango, hors-jeu, Kolélas décédé, sont en scène, vingt ans après. Rien de nouveau sous le soleil dit la Bible. Le match Sassou N'Guesso-Mokoko, qui n'a pas eu lieu cette année-là s'est déroulé cette année. On connaît la suite. Le président Denis Sassou N'Guesso a été réélu pour le premier mandat de la Nouvelle République. Mardi 7 février 1996, Philos Léonide Mockono meurt. L'un des pionniers de la chanson congolaise moderne tire ainsi sa révérence. Né à Brazzaville, le 7 février 1925 de feu Joseph Kayi et de Madeleine Ntinou, Philos est un ancien élève de l'école Sainte Jeanne d'Arc qui a donné au Congo ses premiers cadres. Il crée en 1942 à Bacongo, un ensemble musical dénommé « Jeunesse de Dahomey, JD. Sa fusion avec Bohème donne naissance à JD-Bohème. Avec Massamba Lebel et d'autres musiciens de Bacongo, il séjourne à Léopoldville où il connaît une grande notoriété. En dépit du succès dans le domaine musical, il ne rompt pas les amarres avec son métier, tailleur. Philos a fait réguliè-

rement des apparitions dans les documentaires qui traitent de l'histoire de la musique au Congo. Marié à Victorine Bahonda, en 1963, il était père de huit enfants. Décès à Brazzaville de Pamelou Mounk'a. Pamelou Mounk'a, c'est « Nalanda bango » avec les Bantous en 1963 ; « Lucie » dans l'African Fiesta Vita à Léopoldville, en 1964 ; Eloko kombo bolingo la même année, avec les Bantous. L'expulsion, cette année-là, des Brazzavillois de Léopoldville (Kinshasa) met un terme à son expérience kinoise aux côtés de Rochereau, Nico et Roger Izeidi. Il retrouve les Bantous et déverse des années durant des titres à succès comme : « Camitina », « Congo na biso », « Masuwa », « Amen Maria », etc. l'intermède des Fantômes, groupe qu'il crée en 1968, est fécond. « Petite Lola », « Séjour », « L'oiseau rare », « Katibebi » sont des perles qu'il laisse dans son sillage. L'implosion des Bantous, en 1972, permet à Pamelou de sortir « Aléluia Mounk'a », « Sonia », « Limbissa ngai Massengo », entre autres titres. En 1978, il retrouve sa place dans les Bantous et comment quelques œuvres de très bonne facture : « Onyourou Nyumba », « Chérie Mandja », etc. En 1981, il quitte les Bantous et sort, en solo, « Amour de Nombakélé » qui le hisse en tête des charts internationaux. Ce succès

sera suivi d'autres lauriers. À l'initiative de Jean-Jules Okabando, alors maire de Brazzaville, les Bantous retrouvent tous les musiciens partis en 1972. Pamelou est promu chef d'orchestre. Mais dès 1988, son état de santé l'oblige à de fréquents voyages en France. Il a tout de même l'occasion de faire, entre deux voyages, un duo avec Youlou Mabiala dans l'inénarrable « Atypo », par exemple. Pamelou est mort en janvier 1996. Mais la vie continue au Congo. Le bras de fer sans merci entre les candidats à la prochaine élection présidentielle se poursuit dans une atmosphère délétère. « Lumières », le bulletin d'information pour la promotion et la défense des droits de l'homme au Congo, dans sa parution du mois de mars, consacre ses pages à l'insécurité grandissante dans différentes villes du pays, soumises à la violence aveugle des milices privées. L'armée régulière n'est pas exempte de reproche. La culture, heureusement, contribue à rendre supportable la psychose ambiante. David-Pierre Fila sort « Matanga ». C'est son film, « Le dernier des Babingas », qui l'a mis sous les feux de la rampe, au Fespaco (Festival panafricain du film de Ouagadougou), en 1991. David-Pierre Fila est un cinéaste qui fait honneur au Congo. Toujours dans le registre culturel, Youlou Mabiala renoue, à Kinshasa, avec l'Ok

Jazz de Luambo Makiadi en déshérence. Au Congo, la politique est, au quotidien, omniprésente. De retour à Brazzaville, Bernard Kolélas, après avoir participé au Québec à l'assemblée générale des maires francophones, accorde une interview à Rfi, dans laquelle il n'exclut pas la possibilité de sa candidature en 1997. Quelques jours plus tard, le 23 avril, le général de brigade Jean-Marie Michel Mokoko, annonce la sienne, au cours d'une conférence de presse, à Paris, suivie de deux interviews dans Jeune Afrique et d'un livre-programme : « Congo, le temps du devoir ». En prévision des joutes à venir, il crée un parti, le Mouvement pour la réconciliation nationale, officiellement présenté à Brazzaville par Camille Bongou, un ancien membre influent du PCT (Parti congolais du travail). C'est quasiment à la même période que sort le recueil de poèmes d'Emilie Flore Faignond, « Méandres », préfacé par Mgr Monsengwo Pansiya, archevêque de Kisangani (Zaire, actuelle République démocratique du Congo). Cet opus est présenté au public congolais dans le cadre de l'émission littéraire de Télé-Congo, Autopsie, animée par Léopold Pindy Mamonson. La culture a indubitablement des vertus cathartiques. Ainsi va la vie au Congo.

MFUMU